

RAPPORT ANNUEL 2022



**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
DE L'ENTREPRISE**



DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

Cooperl



Cooperl, coopérative
d'agriculteurs
organisée en filière,
visant l'exemplarité
environnementale
et sociétale à
horizon 2030 dans
la production et la
valorisation de viandes

SOMMAIRE

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE : NOS SPÉCIFICITÉS

Organisation et activités de notre groupe coopératif	05
Repères & chiffres clés	10
Gouvernance de la coopérative	11
Projet d'entreprise	15
Nos implantations	17
Nos environnements d'affaires	19

Notre chaîne de création de valeur

Le modèle d'affaires de notre coopérative	21
---	----

PARTIE 2

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Point méthodologique	28
RSE Cooperl et objectifs de développement durable (ODD)	29
Nos réponses, nos engagements RSE	31
Enjeux RSE pour nos principales parties prenantes :	
Les Hommes	32
Les animaux	60
La planète	68
Les territoires	80

TABLEAU DES INDICATEURS CHIFFRÉS	86
---	-----------





Présentation du modèle d'affaires du groupe : nos spécificités

SOMMAIRE



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE : NOS SPÉCIFICITÉS

Organisation et activités de notre groupe coopératif	05
Repères & chiffres clés	10
Gouvernance de la coopérative	11
Projet d'entreprise	15
Nos implantations	17
Nos environnements d'affaires	19

Notre chaîne de création de valeur

Le modèle d'affaires de notre coopérative	21
---	-----------



Organisation et activités de notre groupe coopératif



Avant-propos

La recherche d'une plus forte **durabilité** par l'adaptation de notre modèle de production est la voie suivie par Cooperl. Cette ligne directrice suppose un équilibre entre création de valeur économique, justice sociale et respect de l'environnement. C'est un défi pour tous les maillons de la filière : cultures, élevages, transformation, logistique, etc. Mais c'est aussi pour nous une occasion offerte de bâtir des **solutions qui garantissent l'avenir** des générations qui nous succéderont.

Le **modèle coopératif** qui anime notre gouvernance est une **force** pour agir ensemble sur toute notre chaîne de valeur. Dans un secteur agricole et agroalimentaire exposé aux tensions économiques, écologiques du monde, nos valeurs de coopération sont essentielles pour affronter les crises inflationnistes qui affectent tous les secteurs de l'économie.

Le plus grand défi est celui de **l'acceptabilité** à long terme de notre filière. Cela signifie que nos pratiques doivent évoluer

pour être encore acceptées demain, dans un environnement qui sera devenu certainement encore plus exigeant. Le monde change et attend des entreprises toujours davantage de qualité, de compétitivité et de sobriété. Il nous revient de le comprendre, de l'accepter et de nous organiser pour être à la hauteur des exigences de demain.

C'est là toute l'idée du programme **"Solutions 2030"**, par Cooperl. Au-delà de la crise du court terme, c'est aussi à l'édification du long terme que nous devons le meilleur de nos pensées et de nos énergies. Déterminer et mettre en place les bonnes "Solutions 2030" dans les exploitations agricoles et dans la coopérative, pour mieux utiliser les ressources telles que l'eau ou l'énergie, mieux valoriser les ressources humaines, améliorer notre empreinte carbone, voilà les objectifs de la décennie.

C'est un travail difficile, exigeant, mais pas insurmontable. Bien avant les autres pays d'Europe, la France a exigé de sa filière porcine qu'elle respecte les directives environnementales.

Bien avant ses concurrents en France, Cooperl a travaillé la question du bien-être animal, de la démédecation, de la réduction de l'usage des pesticides, etc. Et, bien avant les autres, elle obtient des résultats concrets : réduction drastique de l'utilisation préventive des antibiotiques dans les élevages, solutions environnementales, réduction de l'utilisation des intrants chimiques en culture, formation aux métiers de l'élevage, etc.

Il faut continuer dans cette voie. Il nous faudra réussir à **décarboner** notre production en quelques années, prendre de nouvelles initiatives en faveur de la biodiversité. Vaste mais nécessaire programme.

Les pages qui suivent présentent les spécificités de notre modèle d'affaires et les actions de notre **démarche de responsabilité sociétale** pour l'année 2022.

Patrice Drillet,
président
Emmanuel Commault,
directeur général



Solutions 2030

par Cooperl



De la RSE à Solutions 2030

Parce que le développement durable est au cœur de la politique stratégique de Cooperl, nous avons choisi de baptiser notre démarche de RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

"Solutions" : un terme concret, facile à comprendre, et centré sur l'action, qui exprime bien ce que sont les valeurs et la culture Cooperl. Positif, il permet de projeter des réponses à un problème qui peut être anxiogène. Écrit au pluriel, il sous-entend des réponses collectives.

Avec sa notion de temporalité, "2030", nous symbolisons la volonté d'agir par objectifs, et donnons un cap. Le S en forme d'infini et la terre font ressortir les notions de régénération et de développement durable.

Des solutions et des programmes

Dans la décennie à venir, l'intégration de la RSE dans tous les métiers de la coopérative et dans les exploitations des agriculteurs-adhérents de Cooperl est un enjeu de pérennité de notre activité et ouvre de nouvelles perspectives d'innovation. Pour définir des plans d'actions à horizon 2030 sur tous les périmètres couverts par la coopérative, nous avons défini quatre programmes :

Solutions 2030 - Coopérative :

Cooperl, en tant que société coopérative, est une organisation dont les pratiques doivent anticiper les attentes sociétales de ses adhérents, de ses salariés, de ses clients et de ses partenaires locaux. Ce programme a pour objet de positionner la coopérative sur les meilleurs standards nationaux et internationaux de la RSE au travers de labels et d'actions volontaristes tels que la mise en place d'une politique d'achats responsables et la contribution à la vitalité de nos territoires.

Solutions 2030 - Exploitations

agricoles : ce programme vise à proposer aux agriculteurs-adhérents de Cooperl une méthodologie d'évaluation de la performance de leur exploitation agricole sur l'ensemble des enjeux de la RSE agricole (champs, bâtiments, nutrition animale, bien-être animal et santé, qualité de vie au travail dans les exploitations, durabilité économique). Sur cette base, une démarche structurée est proposée aux adhérents pour améliorer leur performance RSE.

Cette grille d'évaluation RSE, articulée autour de 5 axes objectifs en 26 indicateurs, a été mise en place par la Cooperl. Testée auprès de 50 éleveurs en 2022, puis déployée auprès de 130 en 2023, elle vise à mettre en place des plans de progrès et offrir de nouvelles

plus-values. 100 % de ses adhérents audités d'ici janvier 2030, c'est l'objectif que s'est fixé la coopérative.

Solutions 2030 - Responsabilité

environnementale : les thématiques environnementales sont au cœur des enjeux sociétaux. Ce programme vise à travailler sur l'ensemble des sujets environnementaux qui concernent Cooperl aujourd'hui, ou qui la concerneront demain : réduction des émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets, lutte contre le gaspillage, préservation des ressources, maîtrise des énergies, production d'énergies renouvelables, etc.

Solutions 2030 - Ressources

humaines : un programme inédit pour construire avec les salariés le quotidien au travail de demain.

Sur le volet ressources humaines, pour améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs tout en réduisant notre empreinte écologique, Cooperl a lancé un programme d'une année visant l'implication de salariés issus de toutes ses entités et représentatifs de ses métiers. Plus de 240 personnes se sont portées volontaires suite à la campagne de recrutement menée en novembre et décembre 2022 au sein de la coopérative.

Repères et chiffres clés

7 700
salariés

dont 4 800 en Bretagne
et 290 en Asie



N°2 | N°8

en France | en Europe
dans le secteur de la
transformation de viande
porcine

3 038
agriculteurs

adhérents



85 %

de nos éleveurs ne castrant
pas leurs porcelets mâles

N°1 EN FRANCE

5,4 millions
de porcs

élevés



47 %

de nos éleveurs s'inscrivent
dans la démarche
«Porc Sans Antibiotique»

N°1 MONDIAL

9
branches

spécialisées et interconnectées



1966

Création en
Bretagne

600
métiers

différents



+ DE **30**
sites

industriels et logistiques
dans toute la France

32
nationalités

travaillent ensemble dans
notre coopérative



10
bureaux

et 3 sites industriels
à l'international

2,79
milliards d'euros

de chiffre d'affaires en 2022

74
millions d'euros

d'investissements en 2022

100 %
du capital social

appartient à nos adhérents

Gouvernance de la coopérative

Cooperl est un groupe coopératif agroalimentaire français créé et administré par des agriculteurs. Depuis bientôt 60 ans, la coopérative n'a cessé d'innover, de se diversifier et de s'agrandir pour maîtriser son destin et être aujourd'hui un acteur majeur de la "ferme France".

Notre groupe est né en 1966 de l'association de 24 éleveurs de la région de Lamballe, en Bretagne, sous statut de coopérative.



Éleveurs membres du conseil d'administration de Cooperl

Absents de la photo : Dominique Huet - Jean-Marie Quemener - Yves Debien

Qui est le président de la coopérative ?

Le président est le représentant légal de la coopérative. Il préside le conseil d'administration.

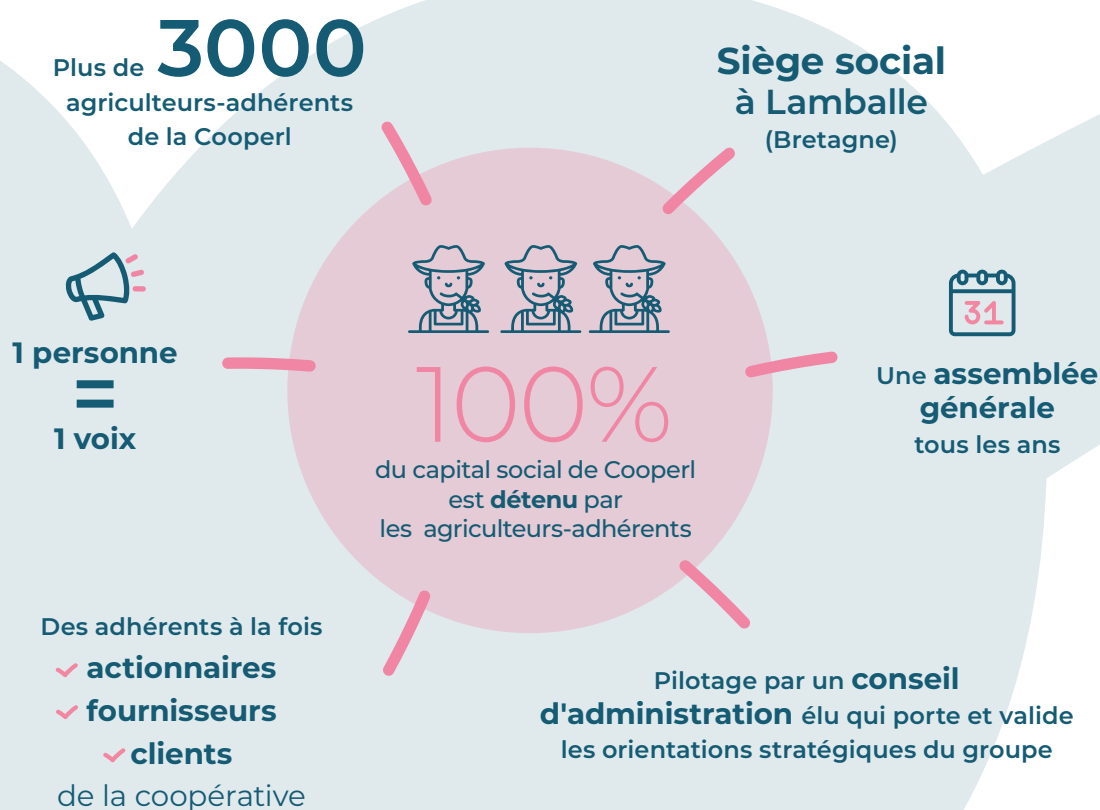
Depuis 2013, le président est **Patrice Drillet**, éleveur à Goudelin (22), en Bretagne.

Qui est le directeur de la coopérative ?

Le directeur exerce ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration, dans une logique d'action concertée.

Depuis 2008, c'est **Emmanuel Commault** qui assume cette fonction.

Gouvernance de la coopérative



Le pacte coopératif est fondé sur un contrat d'adhésion aux valeurs d'engagement pour la création de richesses sur le territoire, et dans l'intérêt commun des adhérents et des salariés du groupe :

1. Les associés coopérateurs éleveurs de porcs s'engagent à observer les règles de production, de qualité, d'approvisionnement et de commercialisation définies par la coopérative et à se conformer aux contrôles techniques, économiques et sanitaires organisés par elle.
2. De son côté, la coopérative s'engage à :

Valoriser le savoir-faire des éleveurs

dans un esprit d'équité, de solidarité et de reconnaissance du travail réalisé.

Élaborer des produits à haute valeur ajoutée

et proposer une offre adaptée et diversifiée aux consommateurs.

Investir durablement sur les territoires

pour optimiser les coûts logistiques et mutualiser les actions.

Développer l'innovation

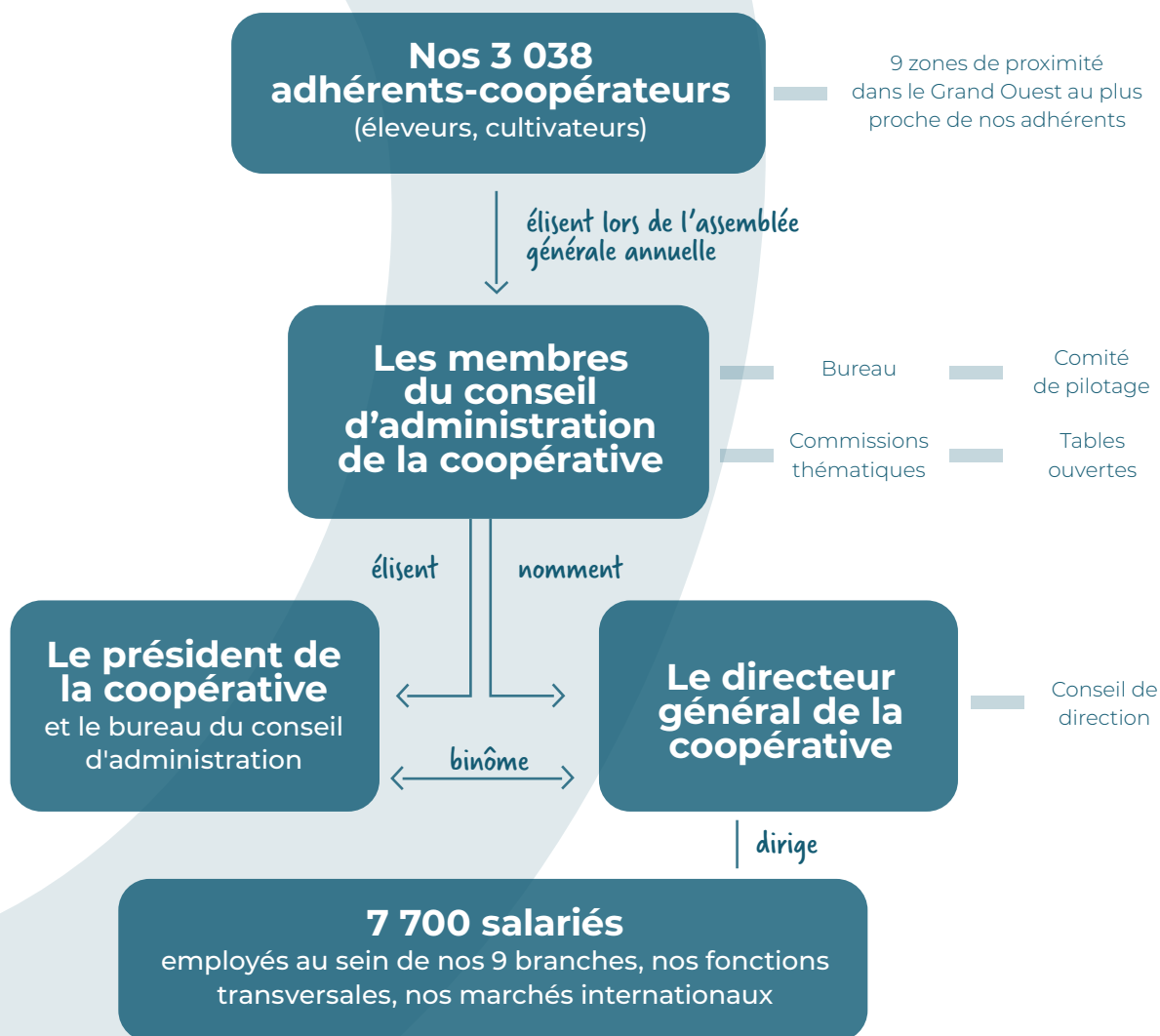
pour relever le défi alimentaire et environnemental du XXI^{ème} siècle.

Gouvernance de la coopérative

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le principe "un homme, une voix" des sociétés coopératives signifie que chaque adhérent dispose d'une seule et même voix, et ce quelque soit son apport.

Le modèle coopératif qui anime notre gouvernance est une force pour agir durablement sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.



Nos administrateurs

Le conseil d'administration de Cooperl est actuellement composé de 22 administrateurs, tous agriculteurs. Il se réunit une fois par trimestre en session plénière. Cependant, les membres du conseil d'administration se réunissent en moyenne deux fois par mois.



Patrice Drillet
Président
Goudelin (22)



Bernard Rouxel
Vice-Président
Dolo (22)



Gérard Viel
Vice-Président
Mésanger (49)



Bruno Hamon
Secrétaire
Plédéliac (22)



Stéphane Fouéré
Secrétaire adjoint
Pleugueneuc (35)



Vincent Lenoir
Trésorier
Penguily (22)



Yves Debien
Trésorier adjoint
Sèvres-Anxaumont (86)



Mickaël Benoit
Membre du Bureau
Bréhand (22)



Thony Cesbron
Membre du Bureau
Saint-Lézin (49)



Gilles Fassot
Membre du Bureau
Moustoir-
Remungol (56)



Olivier Judil
Membre du Bureau
Penguily (22)



Yvan Fourné
Membre du Bureau
St-Clément-
Rancoudray (50)



Dominique Huet
Auvers-le-Hamon (72)



Stéphane Savalle
Beuzevillette (76)



Lionel Morvan
Plaine-Haute (22)



**Jean-Marie
Quemener**
Kernascleden (56)



Loïc Bannetel
Boistrudan (35)



Sébastien Homo
Vignoc (35)



Alain Le Cam
Locmaria-Berrien (29)



Denis Domagné
La Selle-en-Luitré (35)



Frédéric Baudet
Lamballe Armor (22)



Jean-Charles Cantin
Lamballe-Armor (22)

Notre projet d'entreprise

Une coopérative, c'est un collectif : l'association des énergies au service d'un projet commun autour de valeurs qui nous rassemblent et d'objectifs qui nous lient.

Notre mission

Créer une coopérative, **autonome et humaniste** qui, par son rayonnement, respecte la mission première fixée par les fondateurs de la coopérative :

«Permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre du fruit de leur travail au pays»

Sébastien Coupé, président fondateur de la Cooperl, en 1966

Nos valeurs

Par «valeurs», nous entendons les attitudes morales que nous valorisons comme étant fondamentales ou essentielles et que nous cherchons à partager comme étant notre socle commun.

- 1 Le goût de l'effort et le plaisir de bien faire
- 2 La solidarité et l'entraide entre collaborateurs (salariés et coopérateurs)
- 3 L'honnêteté et la transparence au service de la Cooperl, notre bien commun
- 4 La confiance a priori et l'encouragement à l'initiative individuelle
- 5 La promotion de l'autre par la délégation positive et la culture de la responsabilité
- 6 L'équité, condition de notre pacte social

Notre stratégie

Pour réaliser sa mission et à l'aide de ses valeurs, Cooperl se bat chaque jour pour devenir le leader exemplaire de la coopération agricole française en matière de productions animales et de leur valorisation ultime en filière.

Notre projet d'entreprise



À cette fin, nous atteindrons l'excellence sur cinq objectifs que nous avons progressivement identifiés comme majeurs et complémentaires.

La compétitivité - prix : objectif premier, nécessaire mais non suffisant.

La création de valeurs ajoutées nouvelles : aboutissement d'un travail de segmentation poussée de nos marchés et de nos offres.

Le développement national et international : opportunités de nouvelles rencontres, de nouvelles perspectives, de nouveaux marchés et de nouvelles exigences.

Le travail en filière : le développement de notre logique de filière est un objectif en soi ; il fait notre différence et déjà notre force.

Le développement durable au cœur de nos actions individuelles et collectives : car rien ne vaut vraiment qui n'associe progrès économique, social et environnemental.

La qualité de nos produits et la satisfaction de nos clients gouvernent chacune de nos actions. Les collaborateurs de Cooperl promeuvent la qualité totale, l'amélioration continue des pratiques, les bons comportements de management, l'innovation sous toutes ses formes et l'investissement rentable.

Notre vision

Cooperl est une coopérative à mission, organisée en filière, que ses adhérents et collaborateurs créent et recréent chaque jour. Elle est ancrée territorialement, associe pleinement ses adhérents, collaborateurs et parties prenantes à son projet collectif durable et à son rayonnement. Elle innove et investit de manière responsable et équilibrée sur chacun des maillons de ses filières. Elle vise l'excellence en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, aura une contribution positive sur l'environnement et saura offrir une chance à chaque homme et femme qui la sert.

Nos implantations

En France, notre groupe coopératif compte **plus de 30 SITES INDUSTRIELS** (usines, plateformes logistiques) dont une majorité en régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire.

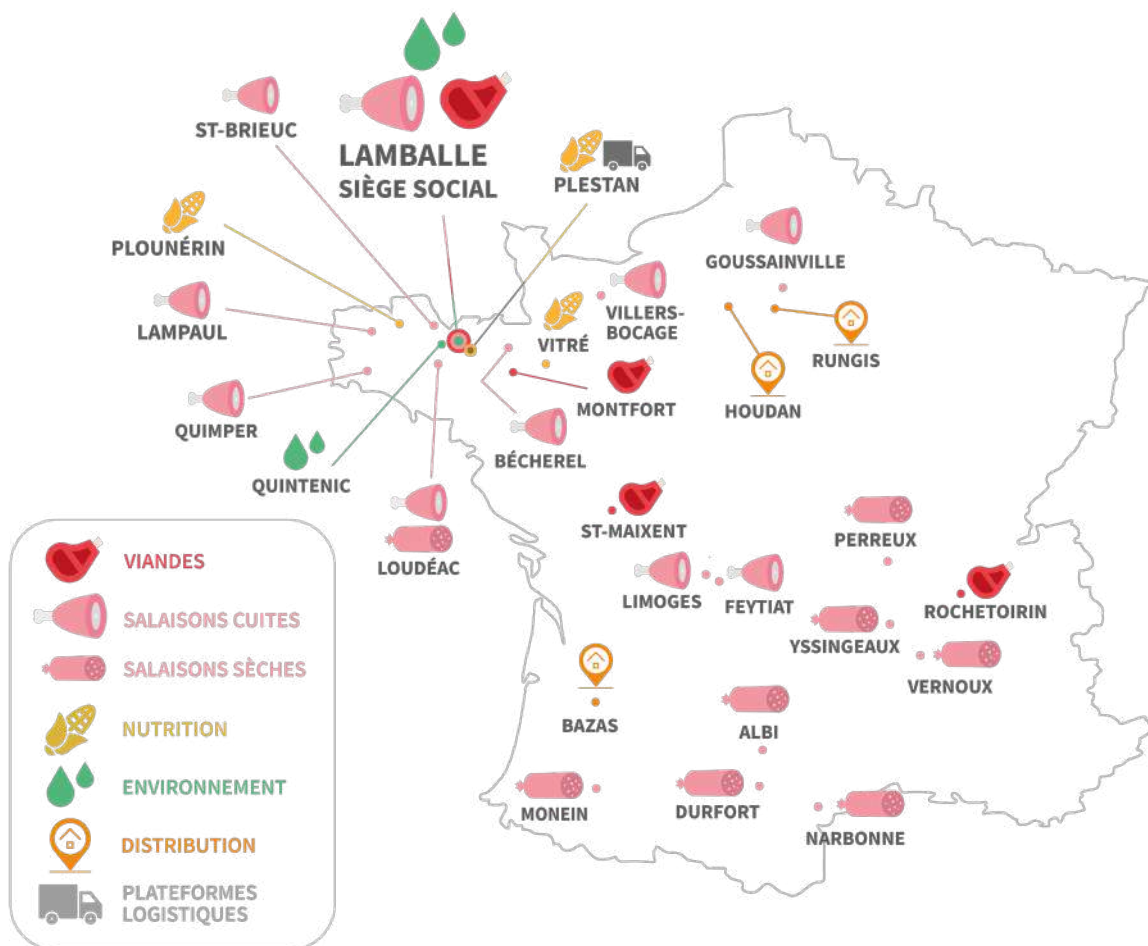
& **8 points de vente Calipro**

& **78 magasins multifrais et boucheries**

& **16 magasins à la ferme**

& **9 zones de groupement d'éleveurs**

Les éleveurs-adhérents de la Cooperl sont tous installés dans le Grand-Ouest de la France



Notre groupe est également fort de ses implantations au-delà du Grand Ouest, avec cinq sites en Nouvelle-Aquitaine, quatre sites en région Auvergne-Rhône-Alpes, trois sites en région Occitanie et trois sites en Ile-de-France.

Fin décembre 2021, notre activité salaisons s'est consolidée avec la reprise de la société **Calixte** qui dispose d'une unité de production de saucissons secs à Vernoux-en-Vivarais en Ardèche et la société **Isturaï** qui dispose du site de jambon sec de Monein, dans la région de Bayonne.

Zoom sur l'international



« **1/3 de notre production de viande de porc est aujourd'hui vendu à l'export.**

À l'international, notre coopérative est présente dans le monde entier au travers de ses bureaux et filiales implantés en Amérique, Asie et Europe.

Focus sur l'Asie

Cooperl a pour volonté de développer une filière de production complète du porc en Chine pour répondre à la très forte demande locale. Notre coopérative a ainsi investi dès 2013 dans une ferme de sélection dans la

province du Henan en Chine. De même, pour répondre à la consommation locale, une usine de fabrication de produits de salaison a été ouverte en 2019, en partenariat avec New Hope Liuhe, acteur majeur de l'agroalimentaire sur le marché chinois, à proximité de Pékin, dans le district de Pinggu. Les investissements se poursuivent dans ce pays à travers un centre d'insémination dont l'ouverture est prévue en 2023.

Suite à la réussite et au développement de notre première ferme de sélection en Chine, nous avons continué notre expansion en Asie. Ainsi, sur les mêmes principes, nous

avons bâti une nouvelle ferme en Thaïlande, à 250 km au nord de Bangkok à Uthai Thani, en partenariat avec Thai Food Group, 3^{ème} acteur thaïlandais dans la production animale. Ce lieu aux dimensions impressionnantes mêle technologie et technique Cooperl. Sur une superficie de 16,5 hectares et dans le respect de la biosécurité, la ferme est composée de 10 bâtiments d'élevage, une zone technique, une quarantaine, une zone de transfert des animaux et une zone de vie pour les salariés de l'élevage avec 26 chambres. En juillet 2022, ce sont 1 300 truies qui se sont envolées depuis la France pour la Thaïlande.

Nos environnements d'affaires

Positionnement des activités du groupe Cooperl au sein de son secteur



Bretagne

1^{ère} région
agricole de France

Filière viande en Bretagne =
55 000
emplois directs

3^{ème} région
d'élevage en Europe

Avec un cheptel de 9,4 millions de porcs, Bretagne et Pays-de-la-Loire suivent de près le Danemark et les Pays-Bas, et devancent toutes les régions allemandes, espagnoles et polonaises.



Cooperl
en France

1^{er} groupement
d'éleveurs de porcs

1^{er} fabricant
d'aliment porc

2^{ème} transformateur
de viande porcine

7 400 salariés
(dont 4 800 en Bretagne)



Cooperl
en Europe

8^{ème} transformateur
de viande porcine

En raison de son environnement d'affaires spécifique, le groupe Cooperl a un positionnement engagé depuis plusieurs années en direction d'une amélioration continue de ses cahiers des charges et d'une diversification de son offre par la segmentation. Notre filière nous permet d'être positionnés sur l'ensemble des segments de la filière porcine : l'élevage, la génétique, la fabrication d'aliments du bétail, les bâtiments et matériels d'élevage, l'abattage, la transformation de la viande, la distribution, le traitement des coproduits.

Environnement économique et commercial de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par une brutalité exceptionnelle dans les variations de l'environnement économique de la filière porcine. Ainsi, de mi-2021 à mars 2022, les éleveurs ont connu une très forte crise. Ils ont en effet subi un effet ciseau entre une augmentation importante du prix des matières premières (céréales et énergies notamment) et un prix du porc bas. Autrement dit, un porc qui coûtait de plus en plus cher à

produire et dans un contexte de demande commerciale peu dynamique.

Le mois de mars 2022 a marqué le passage brutal en Europe d'une situation d'excès de l'offre de viande de porc (surproduction et prix bas) à celle d'une pénurie de l'offre de viande qui a entraîné une hausse rapide et continue des prix.

Le choc des inflations

La situation économique de 2022-2023 est celle d'une augmentation générale des prix et des coûts. Les acteurs économiques de l'agroalimentaire français subissent les effets de choc de quatre inflations simultanées.

Tout d'abord, l'inflation des matières premières agricoles, et notamment de la viande de porc. A l'origine de cette évolution, une baisse historique de l'offre de porcs en France et

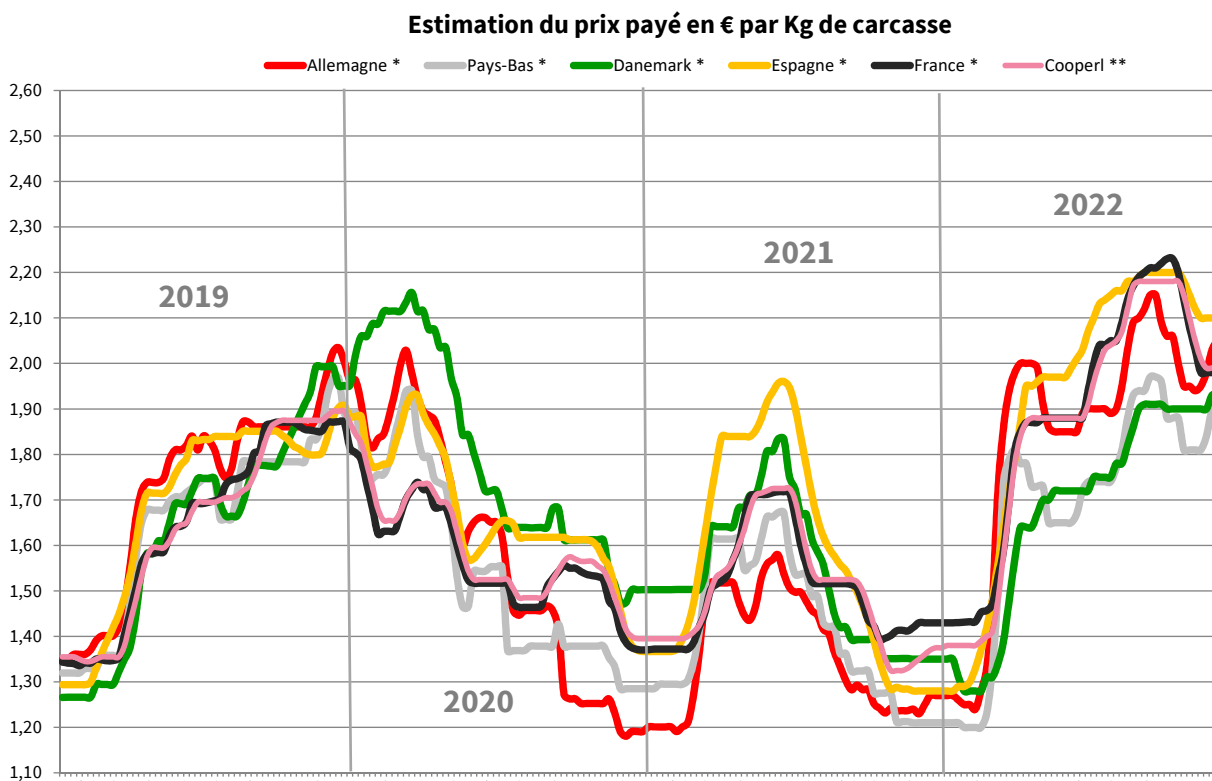
en Europe, avec une évolution négative historique du cheptel européen (notamment en Europe centrale, sous les effets combinés de la peste porcine africaine et des réglementations sociales et environnementales de l'UE). Acheter puis transformer de la viande de porc coûte de plus en plus cher.

Deuxième inflation, celle des énergies. La crise énergétique, aggravée par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, touche toutes les industries et pèse très fortement sur les coûts de production.

Au niveau de la masse salariale, les augmentations du SMIC décidées par l'Etat en janvier, mai et août 2022 ont également pesé sur les coûts fixes des entreprises.

Enfin, l'augmentation des taux d'intérêts à long terme accroît le coût de la dette pour tous les acteurs économiques. Elle limite aussi les capacités d'emprunt, et donc d'investissement et de consommation.

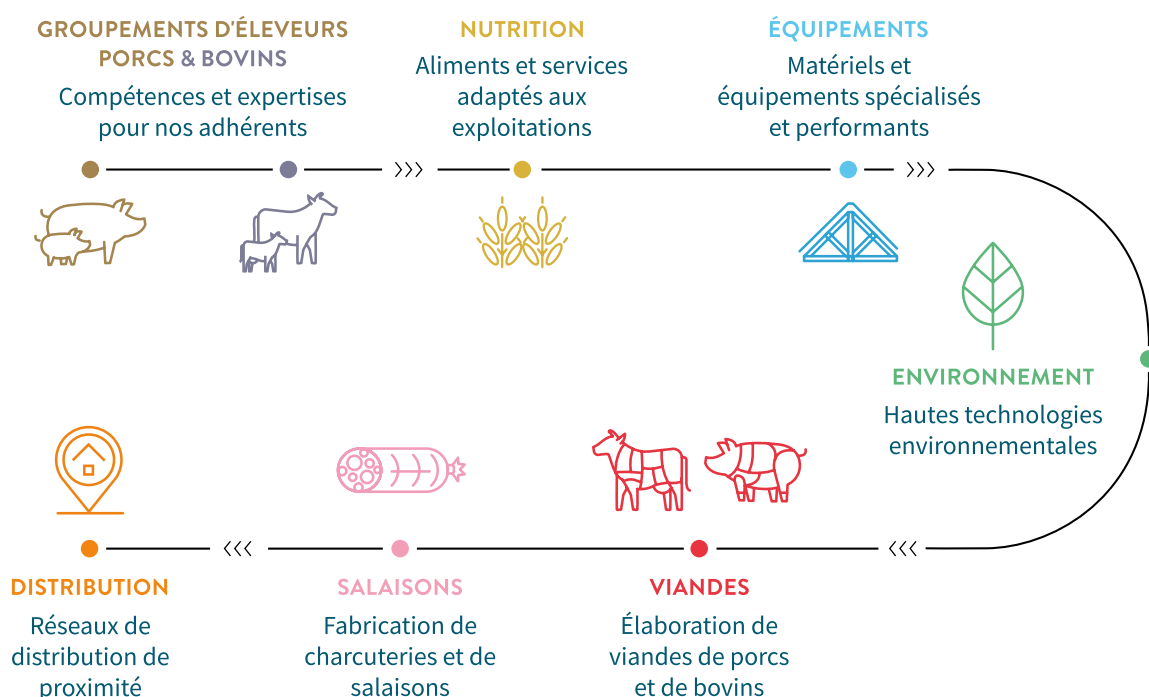
Prix du kilo de viande de porc en Europe Période de janvier 2019 à décembre 2022



Source : service économique Cooperl

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Cooperl s'organise en 9 branches d'activités spécialisées, complémentaires, et interconnectées d'amont en aval de la filière :



Une chaîne de valeur amplificatrice

Chacune des 9 branches de la filière Cooperl entretient des interactions directes avec nos parties prenantes externes (tels que les fournisseurs et les clients) et en interne avec nos adhérents, les salariés du groupe, les autres branches, et les différentes fonctions transversales.

Ce sont ces interactions qui permettent à chacune des 9 branches de générer leurs propres valeurs ajoutées.

Par les savoir-faire de nos salariés et adhérents, nos outils industriels, notre investissement continu dans l'innovation et l'économie circulaire, notre filière de l'amont à l'aval apporte une création de valeur supplémentaire qui multiplie

celle créée par chaque branche.

Cette filière unique est la spécificité et la force du groupe Cooperl. Elle permet de proposer à nos clients des produits innovants et différenciés tels que le Porc Bien-Être ou le Porc Élevé Sans Antibiotique, notre mission étant de valoriser au mieux pour nos clients le savoir-faire de nos adhérents.

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Animaux



Porcs



Bovins



Poules
pondeuses

Services transversaux

14 services
441 salariés

Adhérents



3 038 agriculteurs
-adhérents

dont **22** administrateurs
de la coopérative

Éleveurs de porcs et de bovins
Cultivateurs



La filière



Cooperl Groupement d'éleveurs

Porcs

Bovins

290 SALARIÉS

Conseils techniques, formation, management
de la qualité, bien-être animal, génétique
porcine, expertise économique,
santé animale

farmapro
service pour nos éleveurs

Nucleus
Pig genetics, together



Cooperl Nutrition

300 SALARIÉS

Fabrication d'aliments,
achats & collecte,
services techniques,
agrofourniture



Cooperl Équipements

340 SALARIÉS

Matériel d'élevage,
bâtiments d'élevage,
prestations d'élevage,
ventes en ligne,
magasins Calipro

calipro
le comptoir coopératif

VEREIJKEN

CRD



Cooperl Environnement

165 SALARIÉS

Eau propre, micro-algues,
protéines et graisses,
eau chaude, énergies
renouvelables, biogaz,
biocarburant, matières
organiques d'élevage,
engrais et amendements

Dénitral

Emeraude
bio-énergie

fertilal

Clients



Territoires



Prestataires, sous-traitants

Fournisseurs

Syndicats agricoles

Écoles, formation professionnelle

Élus, collectivités locales

Société civile, associations, voisinage

Partenaires financiers, comptables, certificateurs

Interprofession, fédérations agricoles, chambres d'agriculture

État, administrations, autorités de contrôle

Médias

À l'international



des implantations
au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au
Canada, en Chine, en Hongrie, en
Russie, en Thaïlande et au Vietnam

EN ASIE : 290 salariés

2 fermes de sélection

1 usine de salaisons

Cooperl



Cooperl viandes

Activité Porc

2 500 SALARIÉS

Viande fraîche,
viande élaborée



Activité Bovin

100 SALARIÉS

Viande fraîche,
viande élaborée



Cooperl Salaisons

2 700 SALARIÉS

Salaisons cuites,
salaisons crues,
charcuteries cuites,
charcuteries sèches



Cooperl Distribution

540 SALARIÉS

Commerce omnicanal de
viandes et de charcuteries :
magasins physiques et vente
en ligne

nos marques



nos marques



Particuliers / Consommateurs

**Professionnels : grandes & moyennes surfaces,
grossistes, industriels, restauration, artisans**

Agriculteurs : éleveurs, cultivateurs







Nos engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise

SOMMAIRE

PARTIE 2

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Point méthodologique	28
RSE Cooperl et objectifs de développement durable (ODD)	29
Nos réponses, nos engagements RSE	31

Enjeux RSE pour nos principales parties prenantes :

Les Hommes	32
Les animaux	60
La planète	68
Les territoires	80

TABLEAU DES INDICATEURS CHIFFRÉS	86
--	----

Nos engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise



Point méthodologique

La démarche DPEF

du groupe Cooperl se base sur :

- les dispositions réglementaires liées de l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce français ;
- les principes et recommandations de la norme ISO 26 000 qui ont permis au groupe de définir ses enjeux prioritaires en termes de responsabilité sociétale d'entreprise afin de répondre aux attentes des parties prenantes.

La période de reporting est fondée sur une année fiscale (du 01/01/2022 au 31/12/2022).

Périmètre

Le périmètre de consolidation a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe Cooperl. Pour l'exercice 2022, il couvre l'ensemble du chiffre d'affaires consolidé 2022 des sociétés détenues à plus de 50 % par le groupe Cooperl.

Justification des restrictions et des exclusions du périmètre

Certains indicateurs chiffrés de ce rapport ne concernent pas l'ensemble du groupe, mais un périmètre plus restreint. Pour chaque indicateur communiqué sur

un périmètre restreint, ce dernier est précisé en regard de la donnée communiquée. Les installations, dont les consommations d'eau et d'énergie, sont considérées comme non-significatives (cas des branches groupement, équipements et distribution) ne sont pas pris en compte dans les indicateurs.

C'est le cas notamment pour les indicateurs environnementaux relatifs aux consommations énergétiques et à la consommation d'eau qui ont un périmètre qui leur est propre en raison des compteurs mis en place. Ceux-ci correspondent en effet à des entités physiques cohérentes (sites d'activités classées - ICPE) et non pas à des entités juridiques.

S'agissant des filiales installées à l'étranger, sauf mention spécifique⁽¹⁾, les indicateurs n'ont pas été consolidés pour ce rapport. Pour les indicateurs pertinents cette consolidation aura lieu pour le rapport 2023.

La prochaine étape méthodologique à franchir est de traduire dans ce rapport une dynamique d'atteinte d'objectifs sur un plus grand nombre de politiques et d'actions.

Consolidation du reporting

Chaque filiale et branche est

responsable des données qu'elle fournit au groupe, tout comme la direction ou le service en charge de la consolidation de l'indicateur publié. L'organisation du reporting extra-financier repose sur :

- le responsable RSE groupe qui coordonne la procédure avec les branches et les services, consolide toutes les données extra-financières et s'assure de la cohérence des indicateurs RSE ;
- la direction des ressources humaines du groupe qui s'assure de la cohérence des données sociales ;
- un réseau de points de contacts et d'interlocuteurs identifiés par le responsable RSE groupe qui transmettent ou saisissent les données pour leur périmètre et fournissent les pièces justificatives.

Contrôles externes

L'ensemble du périmètre consolidé du groupe Cooperl présenté dans ce rapport a fait l'objet d'une mission de vérification des informations RSE y figurant (annexe du rapport de gestion) par le cabinet Acthéos (SAS immatriculée au RCS Paris 510 224 793).

(1) Indicateurs consolidés à l'échelle du groupe : effectifs, masse salariale, chiffre d'affaires, investissements, audits bien-être animal

Nos engagements pour maîtriser les risques

Au regard de notre modèle d'affaires et de nos principales parties prenantes, des politiques et actions sont déployées pour prévenir les risques potentiels identifiés.

PARTIES PRENANTES	ODD	RISQUES À PRÉVENIR	ENGAGEMENTS	POLITIQUES ET ACTIONS
AGRICULTEURS-ADHERENTS	1 - 8 - 11	Fragilisation de l'activité des agriculteurs-adhérents, non-respect du pacte coopératif	1. Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice	Des élevages plus solides financièrement, des productions mieux valorisées
		Affaiblissement de l'attractivité des métiers de l'agriculture et des installations de jeunes agriculteurs	2. Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable	Formations proposées aux adhérents Fidélité de nos adhérents
SALARIES	3 - 4 - 5 - 8 - 10	Difficulté de recrutement, discrimination	3. Agir pour l'emploi, l'égalité et de développement des compétences	Dynamique des emplois Insertion des jeunes Egalité des chances au travail Favoriser l'évolution des collaborateurs
		Risque d'accident du travail et pénibilité	4. Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail	Réduire les accidents du travail La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité
		Déficit d'attractivité lié aux conditions de travail	5. Toujours améliorer la qualité de vie au travail	Démarche Qualité de vie au travail
		Déficit d'attractivité lié aux conditions sociales	6. Encourager le dialogue social et le partage de la valeur	Politique salariale et avantages sociaux Organisation du dialogue social
CLIENTS	2 - 12 - 15	Décalage entre l'offre produit et les attentes clients, dégradation de l'image de marque	7. Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable	Répondre aux attentes de nos clients Des produits sains, sûrs et bons Des produits bons et responsables
		Usage non-durable des ressources	8. Développer des filières d'approvisionnement responsables	Achats locaux de porcs et de bovins Agrofourniture responsable : soja zéro déforestation
ANIMAUX	15	Détournement des consommateurs vis à vis de produits ne prenant pas en considération les attentes sociétales en matière de bien-être animal	9. Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal	Bien-être animal en élevage Bien-être animal en abattoir
PLANETE	2 - 6 - 7- 9 - 11 - 12 - 13	Dépendance à l'énergie fossile, taxation des émissions de CO ₂ , raréfaction de la ressource en eau	10. Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles	Sites certifiés ISO 50 001 Baisse des émissions CO ₂ Transport et logistique : réduire notre empreinte carbone
		Affaiblissant des ressources, remise en cause des emballages plastiques, gaspillage alimentaire	11. Innover constamment pour transformer les déchets en ressources	Recyclage des déchets résiduels La valorisation des coproduits alimentaires au coeur de notre modèle économique circulaire Pionniers français de la méthanisation industrielle et en élevage
TERRITOIRES	8 - 11	Dévitilisation des espaces ruraux, déficit d'attractivité du territoire conduisant à des difficultés de recrutement	12. Contribuer activement au dynamisme de nos régions	Donner du travail au coeur de nos campagnes Développer des circuits plus courts Engagés pour les autres au service de la vie citoyenne et locale

COOPERL INSCRIT SA DÉMARCHE SOCIÉTALE DANS LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les 17 priorités établies par les Nations unies pour un développement économique et social soucieux du respect des populations et de la planète. Ces objectifs sont rassemblés dans l'Agenda 2030, adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociations.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ces objectifs de développement durable ont plusieurs avantages :

C'est un agenda universel :

tout le monde - les Etats, les entreprises, les ONG, les citoyens - est concerné par les ODD. Chaque acteur a des impacts positifs comme négatifs sur la réalisation des ODD et a un rôle à jouer pour assurer la réussite de l'agenda à horizon 2030.

C'est un langage commun :

les ODD assurent un langage commun qui permet aux différents acteurs de se comparer sur les mêmes critères et donc de travailler ensemble dans la même direction.

C'est un cadre global et transversal :

les ODD sont transversaux. Ils sont liés entre eux, d'une façon positive ou négative. Agir par exemple sur un ODD comme l'eau (ODD

N°6) permet aussi d'agir sur la santé (ODD N°3) car 2,6 millions de personnes meurent encore aujourd'hui de maladies véhiculées par l'eau.

Dans les pages qui suivent, Cooperl a donc souhaité inscrire ses 12 engagements RSE en concordance avec les ODD afin de souligner en quoi nos engagements, nos politiques et nos indicateurs permettent d'oeuvrer en faveur de l'agenda 2030.

Nos engagements RSE

LES HOMMES

Agriculteurs-adhérents

- 01 Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice
- 02 Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

Salariés

- 03 Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences
- 04 Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail
- 05 Toujours améliorer la qualité de vie au travail
- 06 Encourager le dialogue social et le partage de la valeur

Clients

- 07 Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable
- 08 Développer des filières d'approvisionnement responsables

LES ANIMAUX

- 09 Poursuivre notre démarche de progrès continu pour le bien-être animal

LA PLANÈTE

- 10 Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations
- 11 Innover constamment pour valoriser nos déchets

LES TERRITOIRES

- 12 Contribuer activement au dynamisme de nos régions



Les Hommes



Une coopérative, c'est un collectif

Coopérative ancrée dans ses territoires, Cooperl œuvre au quotidien par et pour le travail de ses agriculteurs-adhérents et de ses salariés, pour satisfaire ses clients.



Les agriculteurs-adhérents

Les agriculteurs-adhérents, le socle de notre coopérative

Répondre aux attentes de ses adhérents est un enjeu majeur pour une coopérative. Concurrence internationale exacerbée,

évolution permanente des technologies de précision et d'aide à la décision, attentes de la société, l'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés, mais également les plus en pointe dans les transformations qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde.

Au-delà de la valorisation de leur production, notre coopérative propose un accompagnement technico-économique quotidien à tous ses adhérents et se donne pour mission d'assurer un partage équitable de la valeur créée grâce à notre modèle coopératif.

3 000 agriculteurs-adhérents nous fournissent **en porcs et bovins**, pour la transformation en viandes et salaisons et **en céréales**, pour la fabrication d'aliments pour le bétail.

Exploitations familiales de l'ouest français
Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine

Élevages de taille moyenne :
environ 250 truies par exploitation

Nombre de truies par exploitation en Europe⁽¹⁾

Allemagne : 263
Danemark : 813
Pays-bas : 768
Espagne : 1242
France : 246

2 300 sites d'exploitations agricoles adhérentes, plus de **5 500 emplois** à la ferme

Des élevages qui appartiennent à leurs éleveurs :
souci de la transmission, vision à long terme et attachement fort au territoire.

Des métiers diversifiés :
sélectionneurs, multiplicateurs, naisseurs, naisseurs-engraisseurs⁽²⁾, engraisseurs, post-sevriers, cultivateurs de céréales...

Différentes spécialisations :
élevage porcin, modèle de polyculture-élevage en association avec de l'élevage de vaches laitières ou allaitantes



Qui sont nos adhérents ?

(1) Source IFIP, données sur l'année 2021.

(2) Les naisseurs-engraisseurs représentent le modèle le plus répandu en France

Engagement n°1

Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice

« Si vous voulez que les structures vivent, il faut que l'élevage vive et, pour que l'élevage vive, il faut lui offrir les meilleurs services et les meilleurs prix. Battez-vous pour ça ! »

Sébastien Coupé, président et membre fondateur de la Cooperl

Rendre l'agriculture durable, c'est avant tout permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier et de pérenniser leur système d'exploitation. C'est donc tenir compte de tous les enjeux économiques, sociaux, techniques et environnementaux.

Politiques et actions Soutenir l'élevage face à l'augmentation du prix de l'aliment

Face au ciseau des prix qui met à mal les éleveurs début 2022, la branche Cooperl Nutrition a joué un rôle de soutien déterminant. Plusieurs leviers d'action ont été déployés.

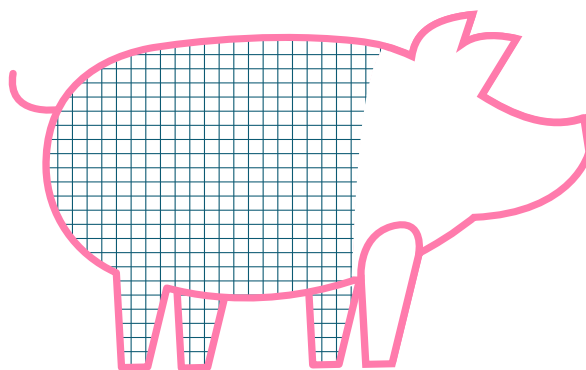
Tout d'abord, dans les premiers jours suivants le déclenchement du conflit en Ukraine, la hausse des prix des matières premières dans les tarifs des aliments **a été reportée** au maximum. Ensuite, pour s'adapter immédiatement au contexte, **un travail d'optimisation** des formules a permis de minimiser l'impact de ces hausses.

Enfin, le service achats s'est adapté face à la volatilité et l'imprévisibilité des marchés des matières premières. Il a fait **évoluer ses méthodes d'achat** en développant des cadres de gestion pour les céréales et les tourteaux afin de piloter, dans les meilleures conditions de sécurité et de performance,

la construction du prix de revient. Une expérience de plus de dix ans dans ce mode de fonctionnement, nous a permis, au cours de l'année 2022, d'exprimer pleinement cette performance dans la gestion du risque de prix.

L'ensemble de ces actions a contribué à creuser les écarts de compétitivité entre les prix d'aliments proposés par Cooperl et le reste du marché. Des différences de 20 à 40 €/tonne sur les aliments complets selon les fabricants ont été observés tout au long de l'année 2022. Concernant les aliments complémentaires, des écarts de près de 100 €/tonne ont pu être observés en faveur des aliments Cooperl.

Coût de production du porc



L'alimentation représente 65 à 70 % du coût de production d'un porc

Le cabinet Cerfrance Bertagne⁽¹⁾ réalise une étude comparative des performances économiques des éleveurs porcins entre des éleveurs adhérents et non-adhérents à la Cooperl dans la région Bretagne.

Selon cette étude, en 2022, les éleveurs Cooperl ont réalisé une marge brute moyenne de 1 362 € par truie en aliment complet⁽²⁾. Cela représente un écart favorable de 418 € par truie et plus de 40 % par rapport à la moyenne des éleveurs bretons.

Pour un élevage moyen de 250 truies, cette écart représente plus de 100 000 € de gain supplémentaire sur une année.

2,62

C'est l'indice moyen de consommation⁽³⁾ des porcs élevés par les adhérents Cooperl.

Cela représente un écart de - 0,17 avec les éleveurs hors-Cooperl (qui ont un indice de 2,79 en moyenne). Cette meilleure performance présente plusieurs bénéfices pour l'éleveur :

- moins d'aliments à acheter donc une meilleure rémunération
- moins de rejets environnementaux donc

une réduction des surfaces d'épandages nécessaires

- moins de surfaces mobilisées pour produire les céréales nécessaires à l'alimentation des porcs.

Le saviez-vous ?

La performance alimentaire de Cooperl associée à l'arrêt de la castration permet d'économiser, pour chaque élevage d'une taille moyenne de 250 truies, l'équivalent de 15 hectares de céréales, soit 21 terrains de football !

La force du modèle économique Cooperl en chiffres



22 millions €

de **soutien financier** aux adhérents (avances de trésorerie, prêts)



24,2 millions €

de **plus-values qualité payées aux adhérents** grâce à nos cahiers des charges spécifiques (Bio, Sans antibiotique, Label Rouge, etc.)



+ 2,6 €

c'est **l'écart moyen à la vente** entre un porc charcutier Cooperl (174 € par porc) et un porc charcutier hors-Cooperl (171,4 € par porc)

(1) Cerfrance est un réseau associatif de conseil et d'expertise comptable en France exerçant dans plusieurs secteurs d'activité : agriculture, artisanat, commerce, professions libérales.

(2) Le saviez-vous ? Chez les éleveurs de porcs (Cooperl, comme hors-Cooperl), certains achètent 100 % de leur aliment pour le bétail (on parle alors d'aliment complet), tandis que d'autres produisent eux-mêmes une partie de cet aliment à la ferme (on parle alors de fabrication d'aliment à la ferme). Les chiffres de l'étude Cerfrance Bretagne retenus dans ce rapport ne concernent que le groupe des éleveurs en aliment complet dans une logique de comparabilité sur une population homogène, ce qui explique le choix du groupe 100 % achat.

(3) L'indice de consommation mesure la quantité nécessaire d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande en vif.

Engagement n°2

Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

La formation et l'accompagnement des compétences des adhérents sont très importants dans notre coopérative. Cooperl agit aussi pour améliorer l'attractivité des métiers d'agriculteurs et pour le renouvellement des générations.

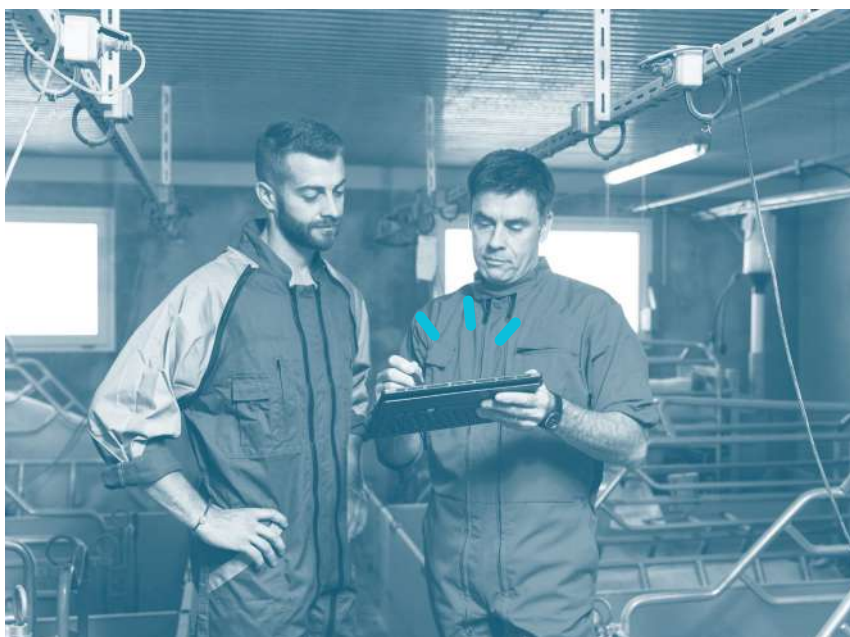
Politiques et actions Des formations dédiées aux adhérents



351

éleveurs formés

en 2022 sur des thématiques telles que la conduite d'élevage, la gestion de la reproduction, la biosécurité en élevage face au risque de fièvre porcine africaine, mais aussi l'approche globale du bien-être-animal et l'application des bonnes pratiques.



Politiques et actions Fidélité de nos adhérents

78 % de fidélité

C'est la part des 3 038 agriculteurs-sociétaires Cooperl qui adhère à notre coopérative depuis plus de 5 ans.

Politiques et actions Renouvellement des générations pour une activité pérenne

Avec un âge moyen de 49 ans pour ses adhérents exploitants agricoles, Cooperl est concernée au premier chef par le renouvellement des générations dans la filière porcine. Aussi, notre coopérative a décidé de renforcer ses moyens par une mise en relation beaucoup plus dynamique entre les



cédants et les candidats afin de continuer de garantir des installations et des reprises d'outils réussies.

Le dispositif Compagnons Cooperl pour le renouvellement des générations d'exploitants agricoles porcins

L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser, attirer et former les jeunes générations ou des personnes en reconversion professionnelle à la production porcine. Chaque année, une nouvelle promotion regroupe des jeunes (appelés Compagnons) qui intègrent un parcours de formation individualisé de 2 ans entre immersion en élevage et des journées de formation aux techniques d'élevage.

La réussite des apprenants repose sur une organisation originale articulée autour de 4 acteurs :

- le pilote RH : référent de terrain de la Cooperl qui facilite l'échange entre les éleveurs et les candidats
- le maître Compagnon : éleveur Cooperl formé aux techniques de management
- le partenaire pédagogique : école

initiale ou centre de formation

- un parrain : expert souhaitant s'investir dans le dispositif Compagnons.

À ce jour, 127 jeunes sont entrés dans le dispositif et 67 jeunes supplémentaires constituent la promotion 2022-2023 marrainée par Anne-Marie Boullier - secrétaire générale



L'accompagnement des cédants et des repreneurs pour faciliter la transmissibilité des élevages

Pour faciliter la transmission de leurs élevages, Cooperl propose un accompagnement aux cédants. Plusieurs étapes joutent ce parcours. Dans un premier temps, et de manière très anticipée par rapport à la date prévisionnelle de départ, nos techniciens proposent un diagnostic pluridisciplinaire (bâtiment, environnement, économique, ressources humaines, juridique et fiscal, communication). Son objectif est de mettre les éleveurs en dynamique et de renforcer la transmissibilité de leurs exploitations. Ce diagnostic est ensuite régulièrement actualisé pour tenir compte des évolutions de l'exploitation,

des techniques d'élevage et de l'environnement tant réglementaire que du marché. Ensuite, quelques années avant la transmission, des scénarios de reprise seront étudiés et un accompagnement actif sera mis en place (recherche de repreneurs, formation à une communication positive sur son élevage, etc). A cet effet, Cooperl a lancé en 2022 les Cafés de la Transmission, des événements organisés dans nos antennes locales, dont l'objectif est de sensibiliser les éleveurs de plus de 50 ans à l'anticipation de leur future transmission et à la transmissibilité de leurs élevages.

De la même manière, les candidats à l'installation sont accompagnés afin de définir clairement leur projet. Cooperl propose un accompagnement complet de la phase de projet jusqu'à celle de l'installation. Une prise en charge financière dans tous les domaines d'expertise (bâtiment, environnement, économique, ressources humaines, juridique et fiscal, communication) est proposée ainsi que des aides à l'installation (prêt à la reprise de cheptel, prêt silo, prise en charge du bilan sanitaire, un an d'abonnement aux applications Cooperl et une aide directe aux projets d'investissement en bâtiments agro-écologiques).



Les salariés

Valoriser les talents et les savoir-faire de nos salariés

La mobilisation des talents et des savoir-faire est un axe stratégique important pour notre coopérative. Pour répondre aux enjeux qui concernent nos salariés, nous avons structuré des politiques et des actions pour développer l'employabilité, l'égalité au travail et les compétences et pour assurer la santé et la sécurité, la qualité de vie au travail et le dialogue social.



Engagement n°3

Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences



La responsabilité d'employeur de notre coopérative est importante dans nos territoires, notamment en matière de soutien à l'insertion sociale par l'emploi et par le développement des compétences. Une spécificité historique de Cooperl est l'attachement et la fidélité des salariés à la coopérative.

Politiques et actions **Dynamique des emplois**

Contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN.

De par sa structure de coopérative, Cooperl propose

plus de 600 métiers

adaptés à ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales.

Au 31 décembre 2022, l'ensemble des sociétés de notre coopérative comptait plus de 7 700 salariés, dont 7 350 en France (65,8 % d'hommes et 34,2 % de femmes), et 290 en Asie.

7 700 salariés

S'ajoutent plus de 7 700 intérimaires⁽¹⁾ qui ont travaillé pour le groupe Cooperl au cours de l'année 2022, dont 327 ont été embauchés à l'issue de leur contrat d'intérim.

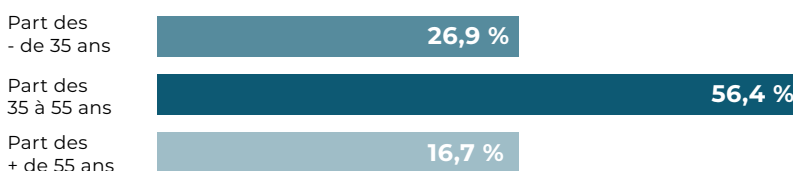
Politiques et actions Insertion des jeunes et des seniors

Notre politique d'insertion des jeunes par l'emploi est notamment basée sur nos relations avec les écoles, auprès desquelles le groupe s'engage chaque année à former des stagiaires et des apprentis.

Cette insertion passe aussi par des processus innovants et ciblés vers les jeunes comme la mise en place de job dating ou en 2022 le déploiement d'une page Facebook dédiée au recrutement :

 [@CooperlLamballerecrute](https://www.facebook.com/CooperlLamballerecrute)

Répartition par âges - Groupe Cooperl



747 jeunes embauchés

En 2022, Cooperl a contribué à l'embauche de 747 (+3 %) nouveaux salariés de moins de 35 ans.



C'est le nombre d'apprentis (contrats d'alternants et de professionnalisation) qui ont été accueillis et formés par le groupe Cooperl en France en 2022.

Politiques et actions Égalité des chances au travail

87/100

C'est la note obtenue par la société Cooperl en 2022, d'après l'index d'égalité homme-femme conçu par le Ministère du Travail. Pour chacune des entités du groupe Cooperl, cet outil permet d'établir 5 indicateurs : les écarts de rémunération, les écarts des augmentations, les écarts de répartition des promotions et le pourcentage de salariées augmentées après la maternité.

À travers ces indicateurs, l'objectif est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du groupe.



14 700 abonnés au compte professionnel LinkedIn de Cooperl

(1) Intérimaires : contrats pouvant être d'une durée de un jour comme de plusieurs mois.

Insertion des personnes en situation de handicap

Notre groupe accueille **7,39 % de travailleurs en situation de handicap**, autant que ses métiers le permettent et selon les exigences fixées par la loi.

Par ailleurs, le groupe confie toujours l'entretien des espaces verts et la fabrication de matériel d'élevage à des centres d'aide par le travail et à des ateliers protégés, les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

Politiques et actions Favoriser l'évolution des collaborateurs : la formation professionnelle continue

Dans un monde économique en mutation constante, le service formation de notre coopérative accompagne les

salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences. À noter qu'à cette formation professionnelle continue, pilotée par notre service central formation, s'ajoutent de nombreuses formations internes organisées à l'initiative des équipes de nos neuf branches d'activités pour des formations complémentaires renforcées, par exemple en sécurité, en qualité, en développement personnel, en lutte contre la corruption, etc.



3 707
formations

En 2022, 3 707 salariés du groupe Cooperl ont bénéficié des programmes de formation professionnelle continue.

2,56 %

Pour le groupe Cooperl, la formation représente un investissement correspondant à 2,56 % de la masse salariale⁽¹⁾.

Soit un budget
total de
5 675 000 €

729
formations
certifiantes
délivrées
en 2022



(1) Dont 1,88% de contribution légale (3,96 M€) et 1,21% de contribution volontaire (2,56 M€).

Le Cfma: centre de formation Cooperl

En septembre 2020, Cooperl a ouvert son propre **Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire (Cfma)**. Notre centre organise et délivre des formations internes pour nos éleveurs-adhérents et nos salariés, et accueille également des étudiants externes et personnes en reconversion dans nos cursus de formations diplômantes reconnues par l'état et spécialisées dans les métiers de l'agroalimentaire et de l'agriculture.

Le Cfma propose régulièrement des portes ouvertes. Ce fut par exemple le cas les 21 novembre et 5 décembre 2022 à Lamballe. Elles permettent aux candidats de rencontrer les équipes de formation dans les métiers de la maintenance, de la conduite de ligne, de la transformation de la viande ou en élevage porcin.

Au programme de ces rencontres : échanges avec les formateurs, démonstrations avec casques de réalité virtuelle, vidéos, visites d'ateliers de la Cooperl et du plateau pédagogique du Cfma.

En 2020, Cooperl a développé une formation **BTS "Maintenance des systèmes de production"** en alternance. Il est mis en oeuvre par le Cfma, en collaboration avec le lycée Henri Avril de Lamballe, le lycée La Fontaine des Eaux de Dinan, l'IFRIA ainsi que le GRETA des Côtes d'Armor. Après 2 ans d'alternance, soit 42 semaines en formation et 48 semaines en entreprise, les 7 apprentis de la première promotion 2020/2022 ont été diplômés. Cette initiative accompagne ainsi le renouvellement des générations sur des postes techniques.

Insertion sociale : aide à l'apprentissage du français

Le certificat professionnel CléA permet à toute personne d'acquérir les clés indispensables à la validation des compétences nécessaires pour l'exercice d'une activité professionnelle et notamment par l'apprentissage de la langue française. En effet, notre coopérative compte **32 nationalités différentes**, et nous souhaitons faire de l'apprentissage de notre langue un facteur d'intégration complémentaire.



Engagement n°4

Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail

Assurer la sécurité, la santé et la qualité de vie au travail est indissociable de l'attractivité

de nos métiers et à la base du bien-être des salariés de notre coopérative.

Pour assurer cette mission, Cooperl a structuré un service complet : le service Santé Sécurité Prévention gère les activités de protection et de prévention des risques professionnels. Il recense et évalue les risques afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et préserver l'emploi des 7 700 salariés du groupe.

Politiques et actions

Réduire les accidents du travail

S'agissant de la sécurité, un investissement important a été engagé par la Cooperl, sous l'impulsion de la direction afin d'accéder à la certification de la nouvelle **norme ISO 45 001⁽¹⁾** pour ses sites viandes, salaisons et nutrition et environnement. Après la certification d'un premier site en octobre 2021 (Villers-Bocage), l'année 2022 a vu la certification de 4 autres sites : les sites de Plestan, Montreuil-sous-Perouse et Plounérin pour la branche nutrition et le site Festival de Lamballe pour



(1) Norme publiée en mars 2018 : lignes directrices internationales pour les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.

la branche environnement. Cette norme spécifie les exigences pour un système de management de la santé et sécurité au travail. Nos autres sites industriels ont vocation à suivre cette démarche dans les années à venir.



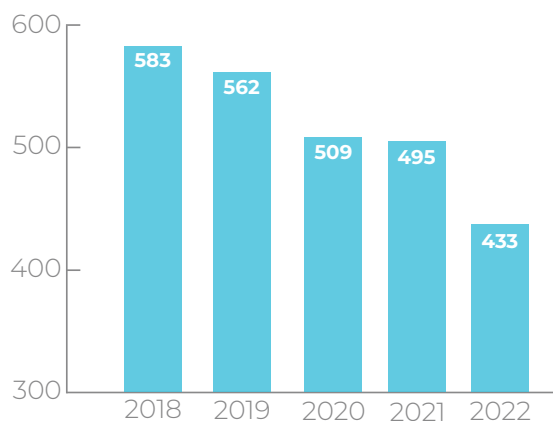
S'agissant des accidents du travail dans l'ensemble de nos sites en France, nous avons compté 433 accidents du

travail avec arrêt⁽²⁾ en 2022, ce qui correspond à un indice de fréquence de 50,19 sur l'ensemble des accidents du travail dans notre groupe. Le taux d'absentéisme a été quant à lui de 9,6 %.



C'est le nombre de salariés de notre coopérative qui ont suivi une formation renforcée en sécurité au cours de l'année 2022.

Évolution du nombre d'accidents avec arrêt



Politiques et actions La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité

Cooperl investit et œuvre de façon proactive à la santé et la sécurité des salariés.

L'objectif est clair : encourager une culture de la sécurité pour réduire les risques et la pénibilité au travail. Des études ergonomiques sont notamment menées pour adapter les postes de travail et réduire les situations contraignantes à l'origine des troubles musculo-squelettiques (TMS).



(2) contre 495 en 2021.

Engagement n°5

Toujours améliorer la qualité de vie au travail

Consciente de l'impact du bien-être au travail sur le quotidien de nos collaborateurs, notre coopérative est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

Politiques et actions

Démarche "Qualité de Vie au Travail"

Depuis 2017, le groupe Cooperl s'est engagé dans une démarche volontariste d'amélioration continue et

régulière de la "Qualité de Vie au Travail". Le principe de cette démarche est d'organiser tous les ans sur chacun de nos sites industriels, logistiques et de distribution, des réunions d'ateliers qui rassemblent durant une demi-journée des responsables du service sécurité, de l'infirmerie, de la MSA et deux à trois ouvriers opérateurs qui ont préalablement récolté les observations et les demandes de leurs collègues. Toutes les demandes, observations

et suggestions remontées, sont ainsi centralisées par le service sécurité qui se fixe alors un objectif de conversion à hauteur de 80 % des demandes d'amélioration en actions et réalisations concrètes.

**Plus
de 21 300**

C'est le nombre de demandes cumulées d'améliorations matérielles et organisationnelles remontées par nos salariés opérateurs depuis 2008 dans le cadre de notre démarche «Qualité de Vie au Travail».

75 %

C'est le taux de réalisation de ces demandes d'amélioration pour l'ensemble de notre coopérative. Taux qui dépasse les 82 % pour notre branche Cooperl Viandes.



Engagement n°6

Encourager le dialogue social et le partage de la valeur

Notre coopérative s'attache à favoriser le dialogue social dans l'entreprise, en s'appuyant notamment sur nos instances représentatives du personnel et les organisations syndicales. Notre vision sociale est une stratégie à long terme et se construit au travers d'accords pragmatiques et responsables. Elle se traduit par une politique sociale et salariale Cooperl volontariste.

Politiques et actions

Politique salariale et avantages sociaux

Salaires

Les métiers de l'agroalimentaire sont des métiers exigeants qui méritent une politique d'engagements salariaux et sociaux à la hauteur des efforts fournis.

À l'issue des négociations annuelles obligatoires (NAO), il a été convenu d'appliquer pour chaque salarié la solution la plus avantageuse entre :

- la grille salariale conventionnelle dont chaque niveau et chaque échelon ont été revalorisés de 3 % au 1^{er} janvier 2022,
- ou une augmentation du salaire de base en vigueur au 30 septembre 2021 de 1,2 %.

Primes et suppléments d'intéressement

Sur le plan de la rémunération toujours, un Intéressement aux Progrès Réalisés par Unité (ou «IPRU») trimestriel a été institué. Le principe en est simple : il s'agit de redistribuer aux salariés la valeur créée par les progrès réalisés dans le trimestre sur les trois domaines du développement durable : économique, social et environnemental.



Par ailleurs, afin d'aider les salariés dans un contexte d'inflation importante du coût du carburant, un complément aux intéressements trimestriels (IPRU) de l'année 2022 a été versé, d'un montant de 100 €, soit 400 € pour l'année complète. Enfin, les conditions d'ancienneté ont été supprimées concernant les critères acquisition des indemnités repas (tickets

(1) Pour chaque salarié, sur la tranche de salaire de base jusqu'à 1600 euros.

restaurants) et indemnité transport. Cette modification est notamment favorable à la rémunération des contrats courts comme les saisonniers.

Notre coopérative a également multiplié les accords depuis de nombreuses années pour le versement de primes (13^{ème} mois, intéressement, participation, assiduité, ancienneté), de plan d'épargne retraite collectifs, d'indemnités de transport, une prévoyance pour les frais de santé, aménagement des fins de carrière, une mutuelle familiale ou encore des tickets restaurant. S'ajoutent également les offres et les activités proposées par nos comités d'entreprise.

Politiques et actions : Organisation du dialogue social

31 accords collectifs

Notre coopérative encourage le dialogue social en proposant de nombreux espaces d'échanges et d'informations aux partenaires sociaux, notamment par le biais des différentes commissions existantes.

Fruits de ce dialogue permanent, ce sont **31 accords collectifs** qui ont été conclus au cours de l'année 2022 dans l'ensemble de notre groupe.

À titre d'exemple, l'accord d'intéressement a été revu

dans le courant de l'année 2022. Il a notamment été étendu aux nouvelles sociétés et à l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % par la coopérative, ce qui a permis d'élargir le périmètre des salariés concernés.

Politiques et actions : Implication des salariés

Enquête « bien-être au travail »

Au dernier trimestre 2021, une grande enquête concernant les conditions de travail a été lancée dans l'ensemble des sites du groupe Cooperl.

Suite à cette enquête, la note de satisfaction des salariés concernant le groupe s'élève à 6,9 sur 10.



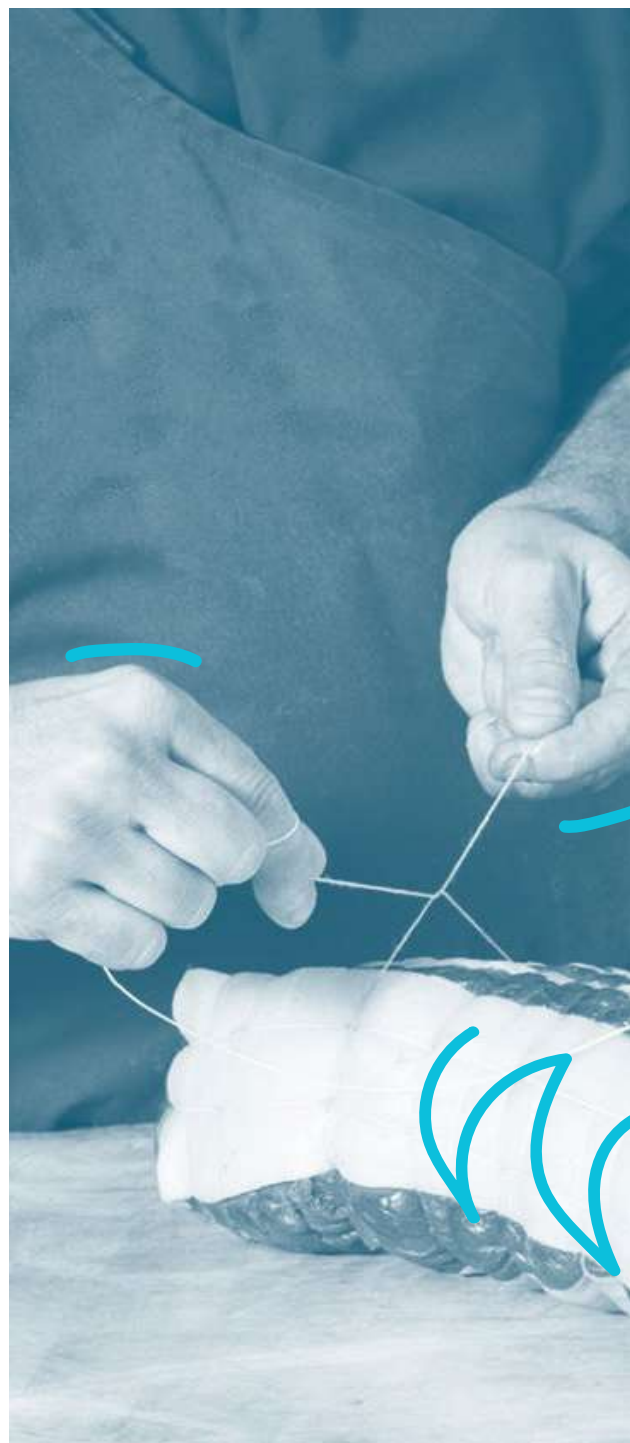
(1) Primes "Macron" et primes de continuité d'activité.



Les clients

Construire une relation de confiance avec nos clients dans le respect de leurs attentes

En tant que groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Cooperl se doit de fournir une alimentation saine, de qualité, et accessible au plus grand nombre. Notre coopérative s'attache à garantir la pérennité des exploitations de nos adhérents et des métiers de nos salariés, tout en répondant au plus juste aux demandes de nos clients, des consommateurs, et plus généralement de la société.



Engagement n°7

Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable



Les consommateurs expriment des attentes croissantes vis-à-vis des produits qu'ils achètent et des entreprises qui les fabriquent. Cooperl est reconnue pour la qualité de ses produits et de ses services, résultats des progrès continus dans l'ensemble de ses métiers.

Politiques et actions

Répondre aux attentes de nos clients : des produits sûrs et sains au service du goût

«Qualité Totale Intelligente»

(QTI), le management par la qualité chez Cooperl

Sous l'impulsion de la direction générale, le groupe a déployé depuis de nombreuses années des systèmes de management par la qualité : plan de progrès, amélioration continue sur l'ensemble de ses activités.

Ainsi, chaque branche et chaque service transversal présentent, chaque année en revue de direction, les progrès réalisés et les perspectives de déploiement futur de ses axes «QTI», qui sont des déclinaisons des 5 grands objectifs de notre coopérative⁽¹⁾.

ISO 9001, IFS, BRC

Le management par la qualité se concrétise notamment au sein de chaque branche par des plans de maîtrise sanitaire, des politiques, des guides de bonnes pratiques, des formations, des cahiers des charges internes et cahiers des charges clients. Nous assurons la traçabilité de nos produits à chaque stade de leur élaboration.

Les sites industriels du groupe Cooperl font également l'objet de nombreuses certifications d'entreprise qui participent à l'appropriation en interne de la **“Qualité Totale Intelligente”** et qui permettent de faire reconnaître officiellement la crédibilité de nos produits et procédures auprès de nos parties prenantes externes : certifications ISO 9 001⁽²⁾, IFS Food⁽³⁾, BRC⁽⁴⁾, RCNA⁽⁵⁾, etc.

De nombreux contrôles et vérifications

101 audits externes

C'est le nombre d'audits clients, de certifications systèmes, de certifications filières, d'inspections étrangères pour agréments exports effectués sur les 5 sites de production de notre branche Cooperl viandes en 2022.

Plus de 10 500

C'est le nombre de grilles d'audits qualité contrôlées chez les adhérents Cooperl en 2022, au cours de 1 799 audits internes réalisés par nos équipes.

De même, ce sont 249 élevages d'adhérents Cooperl qui ont été audités en 2022 par des organismes externes, pour 676 cahiers des charges contrôlés.



(1) cf. Notre projet d'entreprise - Nos objectifs (page 16 du rapport). (2) ISO 9 001 : norme internationale fixant les exigences sur les Systèmes de Management de la Qualité. (3) IFS (International Featured Standard) : référentiel de sécurité sanitaire de la grande distribution française et allemande - (4) BRC (British Retail Consortium) : référentiel de la grande distribution anglaise - (5) RCNA : Référentiel de la Certification Nutrition Animale.



Nos marques, vecteurs de nos innovations



les
ÉLEVEURS COOPÉRATEURS
BROCÉLIANDE

*Brocéliande, mijotons
un monde meilleur*



CHARCUTERIE
PAUL
PRÉDAULT
depuis 1928

*Paul Prédault,
l'esprit du marché*



Jean Caby
depuis 1919

*Jean Caby
depuis 1919*



LA PASSION DES SAVEURS
Madrange
depuis 1884

*Madrange, quand le
goût a tout bon !*



**MONTAGNE
NOIRE**
— DEPUIS 1921 —

*Montagne Noire,
savourons l'instant présent*



**coopCHEZ
VOUS**

*Coop chez vous,
de nos fermes à vos assiettes*

La gamme Héritage : le saucisson des connaisseurs

Notre marque Montagne Noire, spécialiste des charcuteries sèches, cultive depuis des générations un savoir-faire charcutier unique où se mêlent plaisir, authenticité et partage.

Elle a notamment lancé la gamme Héritage avec 2 produits d'exception : la saucisse courbe et le saucisson sec. Grâce à l'expertise d'une équipe engagée, une sélection de viandes de qualité irréprochable et un séchage

doux et lent, la fabrication de ces produits n'utilise aucun nitrite ou nitrate ou de conservateur de substitution d'origine végétale. Ensuite, la recette Héritage a été sublimée par un ingrédient incontournable du Sud-Ouest : le vin de Gaillac, lui apportant des notes très subtiles d'épices et de fruits noirs.

Enfin, pour que ces arômes se développent pleinement,

Montagne Noire a choisi la patience. Il faut donc 6 fois plus de temps pour confectionner un saucisson Héritage que pour un saucisson classique.



Politiques et actions Des produits bons et responsables

Notre coopérative est engagée depuis plus de 20 ans dans une logique de diversification de ses productions au travers de différents cahiers des charges filière qualité. Nous proposons des gammes de qualité, adaptées au pouvoir d'achat du plus grand nombre, et contribuons ainsi à **lutter contre la précarité alimentaire**.

Les cahiers des charges sont des documents qui définissent les conditions à remplir par les opérateurs (éleveurs, fabricants d'aliment du bétail, abatteurs, découpeurs, transformateurs par exemple) pour bénéficier de ces filières qualité.

95,4 %

des sites d'élevage adhérents de Cooperl sont engagés dans au moins une filière qualité.

Des produits bons et responsables, ce sont aussi des produits facilement identifiables par les consommateurs. Ainsi, certains de nos cahiers des charges sont nationaux : le Porc Français, Bleu blanc Coeur, Label Rouge, Agriculture biologique, Nourri sans OGM (<0,9 %).

Les labels nationaux



Des filières vertueuses et structurantes



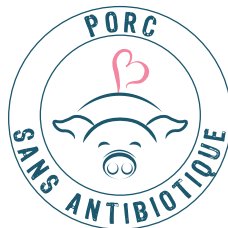
Cooperl, pionnière de la démédication : 1 million de porcs élevés sans antibiotique dès la naissance chaque année

Notre coopérative a été le premier acteur de la production porcine en France à s'être engagé en 2014 contre l'antibiorésistance en élevant des porcs sans antibiotique dès la fin du sevrage (42 jours).

Forte de son succès dans le développement du «sans antibiotique dès la fin du sevrage», Cooperl a encore renforcé en 2018 son engagement en faveur de la santé publique et de la santé animale en proposant des porcs élevés sans antibiotique dès la naissance et nourris sans OGM (<0,9 %). Forte de cet engagement, Cooperl a pu annoncer en novembre 2022 que ses éleveurs adhérents avaient franchis la barre symbolique d'1 million de porcs élevés sans antibiotique dès la naissance par an.

Plus de 750

C'est le nombre de sites d'élevages d'adhérents Cooperl engagés en filière porcs élevés sans antibiotique dès la fin du sevrage ou dès la naissance, soit plus de 47 % de l'ensemble de nos adhérents éleveurs de porcs et l'équivalent d'environ 2 millions de porcs charcutiers par an.



Le choix du Sans OGM (<0,9 %) aussi pour nos filières avicoles et bovines

Aviculture : des oeufs Cooperl responsables et durables

Centrée sur l'activité de poules pondeuses plein-air et Label Rouge, Cooperl développe les ventes d'œufs issus de poules élevées sans antibiotique et nourries sans OGM (<0,9 %) sous la marque Brocéliande.

Filière bovine française : le projet Vérité Viande

Le projet Vérité Viande, mené en collaboration entre les équipes de la branche Nutrition

et de la branche Groupement d'éleveurs Bovins, s'appuie depuis 2016 sur notre élevage de sevrage de veaux situé à Guipry (35).

En 2022, la filière bovine Cooperl s'est renforcée avec l'acquisition de la ferme de Lizicoat basée à Scrignac (29). Centre de rassemblement et de sevrage de notre filière génisses, la ferme de Lizicoat vise aussi à être pilote en matière de RSE. Les génisses sont ainsi élevées dans le respect du bien-être animal, sans antibiotique, nourries localement et sans OGM (<0,9 %). De même le projet a été réfléchi pour tendre vers une agriculture décarbonée qui privilégie l'utilisation des énergies vertes (chauffe-eau solaire), recycle les eaux pluviales pour le nettoyage des bâtiments, valorise la biodiversité, limite l'utilisation des intrants et produit des céréales sans pesticide.



Engagement n°8

Développer des filières d'approvisionnement responsables

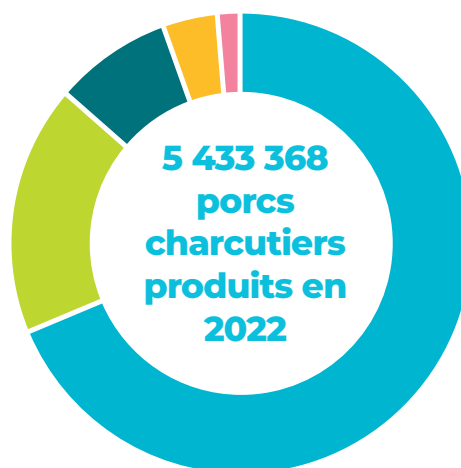


Politiques et actions Achats locaux de porcs et de bovins

Les adhérents Cooperl fournissent à eux seuls plus de 99,6 % de l'ensemble des porcs en vif qui sont transformés chaque année par Cooperl : notre filière

garantit ainsi à nos produits l'origine française de la viande, sous label "Le Porc Français" (c'est-à-dire des cochons nés, élevés, abattus et transformés en France). De même, 100 % des veaux de nos élevages de Guipry (35) et Lizicoat (29) sont nés et élevés en France.

Répartition géographique des apports de porcs charcutiers vifs



Bretagne : 69,8 %	Nouvelle Aquitaine : 3,8 %
Pays-de-la-Loire : 17,7 %	Centre-Val-de-Loire : 1 %
Normandie : 7,5 %	Hauts-de-France : 0,1 %



Politiques et actions
**L'approvisionnement
de nos matières
premières pour
l'alimentation animale :
privilégier le local et le
sans OGM (<0,9 %)**

89 %

C'est la part des matières premières non-OGM sur l'ensemble des approvisionnements en matières premières de notre groupe.

79 %



de toutes nos matières premières achetées sont d'origine France.

Politiques et actions
**Notre agrofourniture
engagée en
démarches
responsables**

Au sein de la branche Nutrition, nos techniciens du service Agrofourniture

proposent aux agriculteurs des démarches responsables et innovantes pour cultiver autrement et produire des céréales, par exemple sans pesticide (démarche ENVI), en agriculture biologique et en haute qualité environnementale (HVE).



**Haute Valeur
Environnementale**

La démarche HVE est une certification nationale pour une agriculture qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation et qui limite au maximum les intrants (phytosanitaires, engrais, énergies, aliments extérieurs, etc.). La certification comporte trois niveaux et couvre l'ensemble des activités de l'exploitation : culture, élevage et environnement des parcelles et des animaux.

**95
cultivateurs**

sont engagés dans une certification environnementale.

**730 hectares
sans pesticide**

En 2022, ce sont 300 hectares de blé, 230 hectares d'orge et 200 hectares de maïs qui ont été engagés dans cette démarche par 64 agriculteurs.

ENVI CULTURE
SANS
PESTICIDE

Depuis des années, nos agriculteurs-adhérents fournissent des efforts considérables pour réduire leur impact sur l'environnement. En 2022, ce sont près de 730 hectares qui ont été convertis en sans pesticide, contribuant ainsi à une agriculture responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Politiques et actions Nos garanties sur l'origine du soja, nos engagements contre la déforestation

Concernant notre positionnement sur les approvisionnements en soja, notre politique engagée depuis 1999 vise d'abord à réduire la place du soja dans l'alimentation des porcs de notre coopérative.

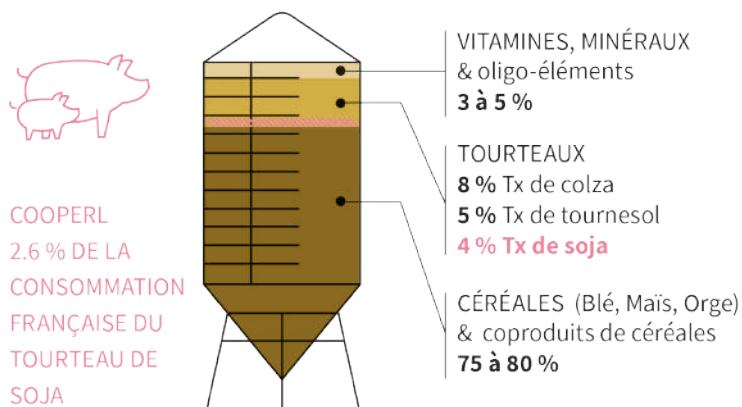
4 %

Le soja ne représente que 4 % de l'ensemble du programme alimentaire d'un porc élevé dans une exploitation adhérente à Cooperl.

À titre de comparaison, ce taux dépasse très souvent les 10 % dans les exploitations porcines hors Cooperl.

En effet, grâce à plusieurs années de recherche et d'amélioration continue, l'essentiel de l'alimentation d'un porc Cooperl est aujourd'hui constitué de céréales et d'issus de céréales (75 à 80 %). S'agissant de

Part du soja dans nos aliments porc



l'origine de ces aliments, 79 % sont d'origine France, et 89 % sont certifiés sans-OGM (<0,9 %).

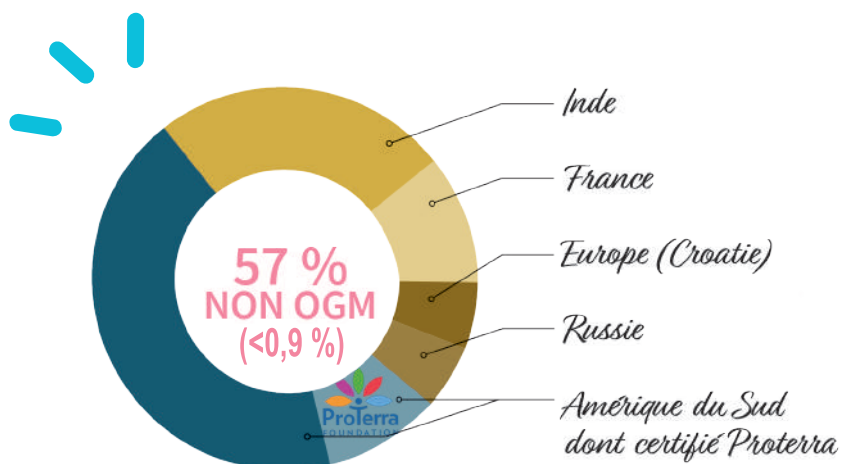


Notre équipe de nutritionnistes travaille ainsi depuis plusieurs années à la réduction du taux de protéines dans l'alimentation des porcs.

Une connaissance plus fine des besoins des animaux, ainsi qu'une meilleure digestibilité

des différents nutriments ont permis de réduire l'utilisation du soja et de lui substituer du colza et du tournesol européens. Notre recherche et développement s'attache également à poursuivre la baisse du niveau de protéines dans l'alimentation des porcs afin de réduire les rejets azotés.

Sur ces 4 % de soja consommés par les porcs des adhérents Cooperl dans l'ensemble de leur alimentation, le soja non-OGM représente plus de la moitié (57 %) du total. Ce soja non-OGM (<0,9 %) provient très majoritairement de l'Union européenne (Croatie notamment) et d'Inde.



Origine géographique de nos approvisionnements en soja

100 %
de nos achats de soja sans OGM (<0,9 %) d'Amérique du Sud certifiés "Pro Terra"



S'agissant à présent du soja conventionnel, qui représente un peu moins de la moitié (43 %) des 4 % de soja consommés par les

porcs Cooperl sur l'ensemble de leur alimentation, **notre coopérative a pris dès 2014 l'engagement de ne s'approvisionner que dans des zones qui ne subissent pas de déforestation.**

En 2022, nous étions membres du RTRS (Round Table Responsible Soy) et en communication avec les ONG environnementales. Nous nous engageons pour des pratiques agricoles plus durables, pour l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre la déforestation.



Nous sélectionnons rigoureusement nos fournisseurs afin qu'ils soient engagés dans une politique de traçabilité de soja cultivé dans des zones hors-

déforestation : fourniture de **certificats d'origine et mise en place de démarches de traçabilité par satellite.**

Cooperl, seul fabricant d'aliments et 1^{er} industriel de la viande signataire du manifeste soja en France !

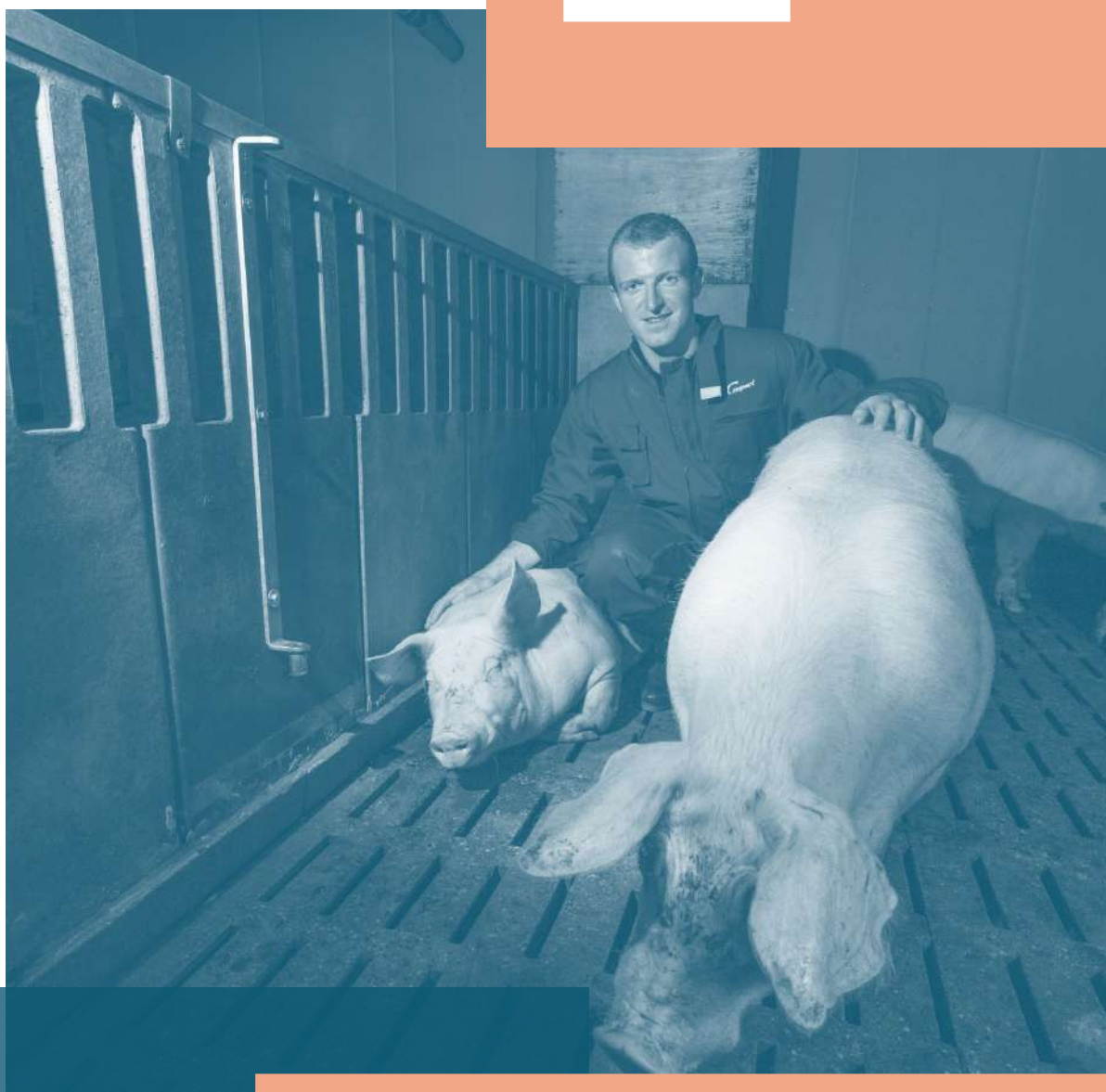
En 2018, la France a publié la **Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI)** afin de mettre fin, d'ici 2030, à l'importation de produits agricoles contribuant à la déforestation, notamment du soja. Depuis fin 2020, l'ensemble des grands distributeurs français a signé le Manifeste "contre la déforestation importée liée au soja".

Cooperl s'est engagée à son tour le 23 septembre 2021. La signature de ce manifeste soja contre la déforestation est une étape logique et complémentaire de notre politique d'approvisionnements responsables engagée depuis de nombreuses années.

(1) Il s'agit d'une politique qui s'applique dès lors que nous achetons du soja sans OGM (<0.9%) d'Amérique du Sud



Les animaux



Cooperl, coopérative proactive en faveur du bien- être animal

Les éleveurs et salariés de Cooperl renforcent depuis près de 20 ans leur approche en faveur du bien-être animal. Cette démarche fédératrice se fixe des objectifs de progrès continus, concrets et réalistes, et ce dans tous les maillons de la filière, de l'élevage à l'abattage, en passant par la nutrition et le transport.



Engagement n°9

Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal

Le bien-être animal fait partie intégrante de la démarche RSE du groupe Cooperl, avec une volonté forte de promouvoir les enjeux de bien-être animal auprès des éleveurs par différents vecteurs (formations, évaluations, communications, audits, innovations).

Le saviez-vous ?

5 libertés pour le bien-être animal

Notre démarche s'appuie sur la définition internationale du bien-être animal selon l'Organisation Mondiale de la Santé Animale⁽¹⁾ (OIE), et sur "les cinq libertés fondamentales de l'animal" universellement reconnues⁽²⁾.



Liberté physiologique

Être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition

Liberté psychologique

Être épargné de la peur et du stress

Liberté sanitaire

Être épargné de la douleur, des blessures et des maladies

Liberté environnementale

Être épargné de l'inconfort physique et thermique

Liberté comportementale

Être libre d'exprimer les comportements naturels propres à l'espèce

(1) OIE - Code sanitaire des animaux terrestres - Titre 7 - chapitre 7.1. (2) Énoncées en 1965 par le Farm Animal Welfare Council et reprises par l'OIE.

Politiques et actions : Bien-être animal en élevage

Management transversal

Au sein de la coopérative, **plus d'une centaine de personnes** travaillent à la mise en application des bonnes pratiques relatives à la protection animale et aux conditions d'amélioration du bien-être des animaux : techniciens d'élevage, bâtiment, qualité, chargés de recherche et développement, vétérinaires conventionnés, chauffeurs, responsables protection animale en abattoirs, experts métiers, fonctions transversales... Tous contribuent à leur niveau à l'amélioration continue des pratiques. Le système de management transversal intègre les principes de la

norme ISO/TS 34700 : 2016.

La coordination transversale repose sur trois référents bien-être animal, un à l'échelle du groupe et deux au niveau du Groupement d'éleveurs de porcs et des abattoirs.

En 2017, la branche Groupement d'éleveurs de porcs Cooperl s'est dotée **d'un service aujourd'hui composé de 5 personnes, dont un éthologue, entièrement dédié au bien-être animal.**

Sensibilisation

Notre coopérative assure à la fois la formation des techniciens d'élevage et des éleveurs. En 2022, le Cfma (Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire) a ouvert une formation au bien-être animal. 374 éleveurs ont été formés au cours de l'année par 23 formateurs.

Cooperl communique très régulièrement auprès de ses salariés et adhérents sur les sujets liés au bien-être animal au travers de sa lettre d'information mensuelle, de ses journaux internes trimestriels, de ses intranets et de ses réseaux sociaux.

Deux éleveurs, membres du conseil d'administration, sont activement impliqués sur la veille technique et réglementaire liée au bien-être animal.

R&D et innovation

Bâtiment nouvelle génération

Une nouvelle solution de bâtiment modulaire a été développée pour une meilleure organisation de l'espace de vie du porc. Le bâtiment Cooperl "Agilitrac" propose apport de lumière naturelle, gisoirs et distribution de matériaux fibreux.

Le numérique au service du bien-être

Le déploiement de la solution logicielle Cooperl Suite contribue à l'amélioration du bien-être animal par un suivi individualisé des cheptels. Au travers de sa puce RFID posée à l'oreille, le porc dispose de son "carnet de santé numérique", garantissant ainsi une plus grande précision dans le suivi des soins apportés.



Cases maternité liberté

Après plus de 2 années de R&D, notre filiale Calipro commercialise son modèle de case maternité liberté associée au système balance qui permet de limiter le risque d'écrasement de porcelets et ainsi libérer la truie de ses entraves durant la lactation. Une aide au financement aux adhérents a permis en 2022 d'inciter au choix de la maternité liberté. Cette initiative a pour ambition d'accompagner les éleveurs afin de définir ensemble les meilleures utilisations de ce système de logement et accompagner son déploiement. Ainsi, entre 2021 et 2022, dans le cadre des projets de construction ou rénovation de maternité, le taux d'équipement en cases maternité liberté est passé de 22 à 65 %⁽¹⁾.

Maintien de l'intégrité du porcelet

Depuis 2013, Cooperl mène des essais autour de l'arrêt de la coupe des queues en routine. Cette démarche, en cohérence avec le maintien de l'intégrité de l'animal, s'inscrit dans la durée afin de ne plus avoir recours, à terme, à cette pratique. Ce sont plus de **18 000 porcs** impliqués et une mobilisation importante des équipes techniques pour accompagner les éleveurs en essai.

En parallèle, ce sont aussi **43 % de nos éleveurs qui n'épointent plus** systématiquement les dents des porcelets.

Des réalisations concrètes

En élevages, une étape très importante a été franchie en 2013 avec la mise en oeuvre volontaire et pionnière en France de l'élevage de **porcs mâles non castrés**, puis en 2015 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique depuis la fin du sevrage**, et en 2018 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique dès la naissance**.

Cette démarche pionnière a été rendue possible grâce à **4 ans de R&D** et 2 millions d'euros d'investissement.



(1) Données basées sur les ventes Calipro

**Plus de
85 %**

des éleveurs Cooperl ne castront plus les porcelets mâles en 2022.

En 2022, l'association de protection des animaux Welfarm a publié le **Castra-score**, un outil permettant d'évaluer les engagements des marques et des supermarchés en faveur de l'arrêt de la castration des porcelets.

Brocéliande arrive en tête du classement et reçoit la note maximale de 5/5. **Madrange apparaît sur la 2^e marche du podium** grâce à son approvisionnement à près de 95 % en porcs mâles non castrés. Et **Montagne Noire est en 4^{ème} position** avec 80 %.

**N°1
en France**

En France, Cooperl est la seule structure nationale à avoir arrêté massivement la castration des porcelets mâles, y compris en filière bio dont l'intégralité est en mâles entiers.

130 critères

Toujours dans les élevages, de **nombreuses évaluations** internes sont conduites par les services du groupement d'éleveurs de porcs afin de garantir la bonne application des plus de **130 critères** que nos services ont définis pour évaluer et sensibiliser les éleveurs au bien-être animal et au développement durable. Dans le cadre de l'initiative interne "Solutions 2030" ce référentiel d'évaluation, créé en 2018 et actualisé en 2021, sert à évaluer le pilier bien-être animal. Ces évaluations s'accompagnent de plans de progrès individualisés.



**2 356
évaluations**

C'est le nombre d'évaluations réalisées en élevages depuis 2018 selon notre référentiel de "Bien-être animal et Développement durable".

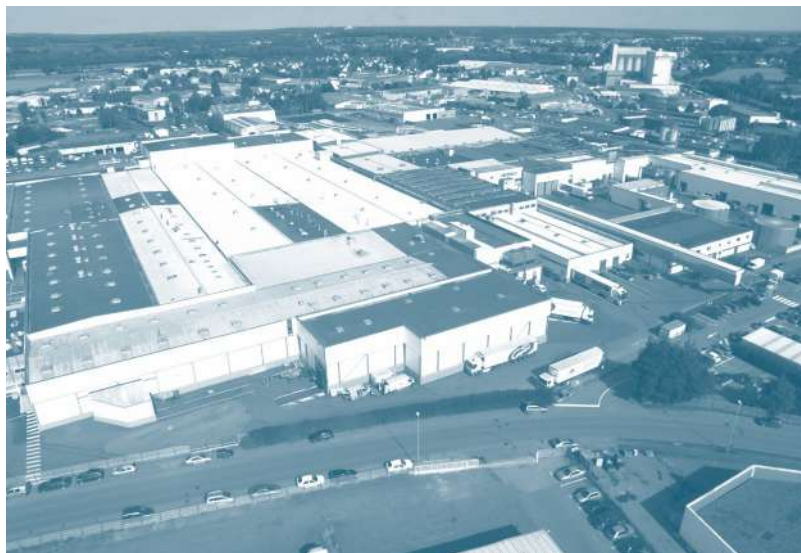




Participation à l' Association Etiquette Bien-Être Animal (AEBEA)

Nos équipes ont apporté une contribution active à l'élaboration du référentiel d'étiquetage volontaire porc. Cooperl est adhérente à l'association depuis janvier 2021 et siège désormais au conseil d'administration.

Le transport est aussi un élément clé de la démarche bien-être animal. Les animaux sont transportés **dans des véhicules adaptés** par des chauffeurs internes ou des transporteurs sous contrat. Nos chauffeurs et au moins un représentant des sociétés de transport externes sont formés à la biosécurité et aux bonnes pratiques du bien-être animal.



Politiques et actions : **Bien-être animal en abattoir**

Au niveau des abattoirs, un plan de gestion de la protection animale est en place et opérationnel. Ce plan est basé sur les réglementations en vigueur, le guide de bonnes pratiques de la protection des porcs en abattoir, notre expérience acquise au cours des années, et nos échanges avec **nos parties prenantes** telles que l'administration, certains clients et ONG Welfaristes.

Sur l'ensemble de nos sites, ce sont ainsi **22 responsables**

de la protection animale titulaires du certificat de compétences réglementaire qui veillent à la protection des animaux.

Cooperl dispose de ses propres abattoirs à Lamballe (22), Montfort-sur-Meu (35), Saint-Maixent (79), et Houdan (78) **tous équipés de caméras de vidéosurveillance.**

Cette supervision permet de compléter les **nombreux contrôles** déjà réalisés depuis le déchargement jusqu'à la saignée. Nos quatre abattoirs font en effet l'objet de **contrôles et d'audits internes et externes** réguliers.





Au-delà de la filière porc...

Filière bovine

Notre démarche de bien-être animal est également déployée dans **notre filière bovine**. Une évaluation sur le bien-être animal est réalisée chez tous les éleveurs de bovins. Elle repose sur la mesure précise de **51 indicateurs dans 6 thèmes différents : alimentation, ambiance, confort, santé, comportement et biosécurité**.

Nos éleveurs s'engagent dans un plan de progrès dynamique, avec l'aide de leur technicien et suivent aussi une formation.

Poules pondeuses et achats responsables d'ovoproduits

Depuis 2012, Cooperl a converti sa **production d'œufs en 100 % de systèmes alternatifs à la cage**.

Depuis avril 2021, Brocéliande a renforcé son engagement dans la lutte contre l'élimination des poussins mâles en sexant les poussins dans l'œuf avec une méthode hyperspectrale non invasive. A compter du 1^{er} janvier 2023, cette méthode de sexage concerne 100 % des poussins.

**100 %
systèmes
alternatifs
à la cage**

Nous avons également pris la décision d'engager nos marques nationales (Brocéliande, Madrange, Montagne Noire et Paul Prédault) dans des achats en ovoproduits et produits contenant de l'œuf issus à 100 % de systèmes alternatifs à la cage d'ici 2025 au plus tard, et un approvisionnement en viande de poulet issue à 100 % d'élevages et d'abattoirs respectant les critères du **European Chicken Commitment** d'ici 2026 au plus tard. De façon additionnelle, en France, 20 % au moins de ces volumes proviendront d'élevages garantissant un accès au plein air ou à un jardin d'hiver d'ici 2026 au plus tard.





La planète



Être un acteur moteur du développement durable en économie circulaire

L'empreinte environnementale des activités de notre modèle d'affaires est un enjeu essentiel d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur de notre coopérative. Cet enjeu est crucial, et Cooperl s'est organisée depuis plus de 25 ans pour relever ce défi.



Engagement n°10

Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations

À l'échelle du groupe Cooperl, notre démarche environnementale est également pilotée au quotidien pour chacune de nos neuf branches par trois services transversaux : le service de suivi des 42 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le service dédié à la gestion de l'eau, le service de la responsabilité environnementale.

Politiques et actions

Démarches de certification en systèmes de management énergétiques

L'amélioration de la performance énergétique du groupe est notamment pilotée par la mise en œuvre des exigences de la norme ISO 50 001, sur le management et la maîtrise des dépenses d'énergie.

En 2022, 12 sites du groupe, représentant plus de 75 % des



consommations totales, ont maintenu leur certification ISO 50 001 : le site de Saint-Maixent (79), nos 2 usines de Lamballe (22), Fervival Lamballe, Montfort-sur-Meu (35), Plounérin (22), Plestan (22), Vitre (35), Villers-Bocage (14), Loudéac (22), Ergué-Gabéric et Lampaul-Guimiliau (29).

En outre, Cooperl poursuit son déploiement de systèmes de management environnementaux pour structurer sa démarche d'économie d'eau et d'énergie.

Politiques et actions

Maîtrise des consommations spécifiques

La performance environnementale des sites industriels est pilotée grâce à la mise en place systématique d'indicateurs de performance, en particulier pour le suivi des consommations spécifiques (électricité, gaz, fuel, eau).

Réduction des émissions de CO₂

18 700 tonnes

d'émission de CO₂ ont été évitées en 2022 grâce aux 129 projets environnementaux réalisés par nos services sur l'ensemble des sites industriels de notre coopérative. Ces projets nous ont aussi permis à ce jour une économie d'énergie de plus de 90 000 Mwh pour l'année 2022.

L'objectif de décarbonation conduit à l'électrification de procédés (exemples : eau chaude sanitaire, cuisson). Il consiste aussi à intensifier la récupération de chaleur, permettant ainsi de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, depuis 2018, la consommation électrique globale se maintient, tandis que le recours aux combustibles fossiles a reculé de 26 %.





Économies d'eau

78 500 m³

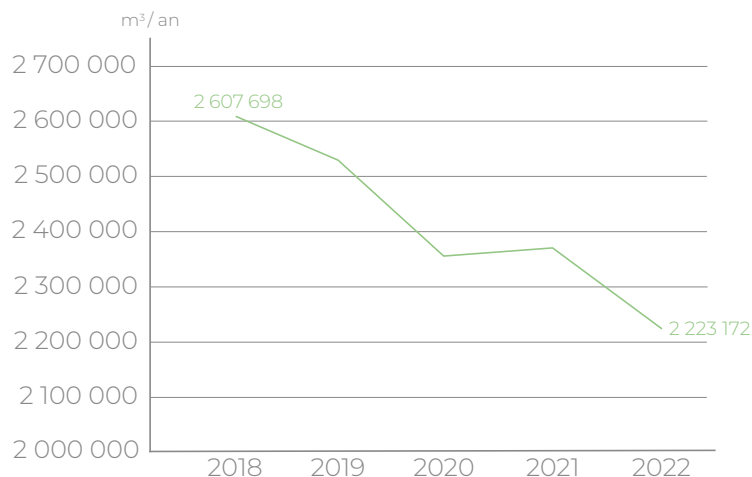
d'eau ont été économisés en 2022.

L'année 2022, particulièrement difficile du point de vue de l'accès à l'eau coïncide avec la concrétisation de multiples projets :

- optimisation et renouvellement de machines à laver,
- optimisation des process de convoyage à l'eau.

Comme le montre la courbe ci-contre, 15 % d'économies d'eau ont été réalisées sur les cinq dernières années dans les branches viandes, salaisons, environnement et nutrition. Ces économies se poursuivent à un rythme continu, avec des perspectives de démultiplication dès lors que la réutilisation des eaux issues du traitement se verra dotée d'un cadre réglementaire adapté aux industries agro-alimentaires.

Consommation d'eau sur les sites industriels (m³/an)



Cooperl précurseur dans le recyclage des eaux

Cooperl a saisi le dispositif France Expérimentation pour faire reconnaître la possibilité de réemployer les eaux propres issues de sa station pour le pré-lavage dans son atelier boyauderie de Lamballe.

Politiques et actions

Transport : réduire notre empreinte carbone

**31 %
de fret
ferroviaire**

C'est la part des matières premières transportées par fret ferroviaire en 2022 sur l'ensemble des achats de matières premières d'alimentation animale.



Politiques et actions Agir pour le climat : le bilan carbone de Cooperl

Contexte

En 2019, la direction de notre coopérative a décidé de prendre à bras le corps la problématique des émissions de gaz à effet de serre (GES) et du climat. Pour cela, il a été nécessaire de réaliser un bilan de nos émissions directes et indirectes afin de connaître notre impact et mettre en place une stratégie de réduction s'intégrant parfaitement dans la démarche RSE.

La cellule «Responsabilité Environnementale» de Cooperl a été missionnée pour la réalisation de ce bilan. Pour ce faire, elle a été formée à ce type d'étude par l'**Association Bilan Carbone**. Cette étude a mobilisé 75 personnes et a été revue par un organisme externe pour garantir sa qualité.

Scope 1, 2 et 3

Le bilan a été réalisé pour l'année 2019 dans **le but d'être le plus exhaustif possible**, avec un périmètre «de la

fourche à la fourchette» (ou Scope 1,2 et 3). C'est-à-dire que l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre **directes** (utilisation d'énergie fossile sur nos sites industriels,...) et **indirectes** (cultures de céréales pour l'alimentation porcine,...) ont été comptabilisées. La totalité des branches d'activité, ainsi que les participations que possède le groupe dans d'autres sociétés ont été incluses.

L'ensemble des gaz à effet de serre : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et les gaz fluorés (HFC, SF₆) sont ramenés à une unité commune qu'est le CO₂ équivalent.

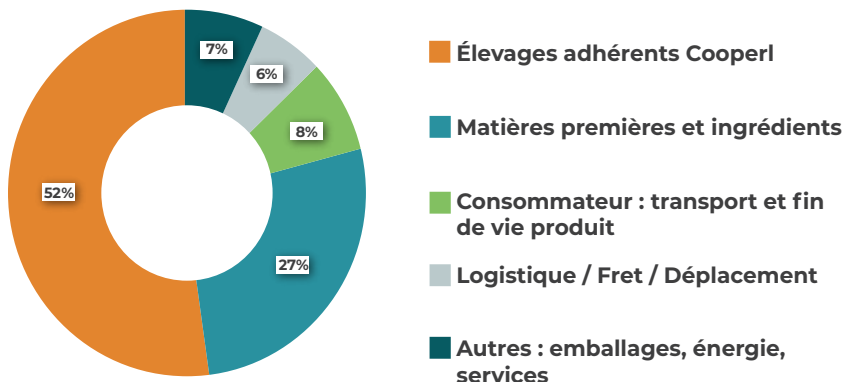
Bien que le périmètre n'ait pas subi de modification significative depuis 2019, il a été décidé d'actualiser le bilan carbone pour l'année

d'activité de 2022. La collecte de données est en cours de réalisation.

4 150 000 tonnes équivalent CO₂ ⁽¹⁾

Il apparaît que **la partie «amont»**, c'est-à-dire la production de matières premières internes (porcs Cooperl) et externes (viandes, céréales, épices), **représente la majorité de l'impact du groupe (80 %)**. Cette répartition est celle que l'on retrouve dans la bibliographie pour le secteur des industries agroalimentaires. Ces impacts sont principalement dus aux **émissions de protoxyde d'azote** émanant majoritairement de la **fertilisation azotée** pour les

Répartition de l'impact carbone de Cooperl ⁽²⁾



(1) Bilan carbone total scope 1, 2, 3 de Cooperl (groupe et participations). L'incertitude est de 46 %, en cause la variabilité des bases de données nationales et internationales. (2) Hors participations.

productions végétales, et aux **émissions de méthane** émanant majoritairement de la **fermentation des effluents d'élevages**.

La partie «industrie», c'est-à-dire la transformation et le fret, ainsi que la partie «aval», c'est-à-dire le transport, le stockage et la cuisson du produit chez le consommateur, représentent un plus faible pourcentage de l'impact global. La majeure partie de ces émissions de gaz à effet de serre est due à la **combustion d'énergies fossiles et donc l'émission de CO₂**.

Stratégie Nationale Bas-carbone

L'année 2022 a été consacrée à l'**établissement de feuilles de route sectorielles** pour l'ensemble des branches de la coopérative, en chiffrant

les leviers les plus efficaces pour les activités industrielles et la logistique. Une charte d'achats responsables a également été élaborée pour un déploiement en 2023.

Pour l'amont, l'accent a été mis sur la sensibilisation des adhérents avec la réalisation de diagnostics environnementaux avec l'outil GEEP (Gestion Environnementale de l'Élevage Porcin), développé par l'IFIP. Fin 2022, 209 éleveurs détiennent un compte et 93 d'entre eux ont été formés - dont 62 durant l'année 2022 - à la saisie et l'interprétation des données environnementales.

En aval, la participation au projet ADEME Expédite a permis de structurer la trajectoire de décarbonation des outils industriels, particulièrement sur les investissements à réaliser dans le domaine des énergies décarbonées.

Stratégie Cooperl Bas Carbone

Une étude récente, publiée aux journées de la recherche porcine (JRP), montre qu'un porc produit avec Cooperl a une intensité carbone de 2,23 kg CO₂ par kg de porc sortie ferme, soit une valeur de 17 % inférieure à la moyenne nationale (référence Agribalyse-Ademe pour le porc standard à 2,69). Ce résultat s'explique par des modes de production différents incluant l'arrêt de la castration, de meilleurs indices de consommation et une plus grande efficacité des formulations alimentaires, notamment en excluant le soja issu de la déforestation.

L'illustration ci-dessous détaille les principaux leviers de décarbonation en cours de déploiement pour atteindre les objectifs de faible intensité carbone à horizon 2040.

Principaux leviers de la décarbonation en exploitation d'élevage

Réduire l'impact carbone lié à l'aliment

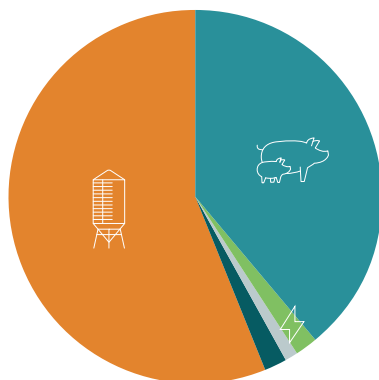
- choisir des **matières premières** moins impactantes
- réduire la **quantité d'aliment** consommé

↳ baisse de la quantité d'azote et de matière organique excrétées dans les effluents = moins d'émissions de N₂O et CH₄

2 à 10 %

<5 %

<5 %



Réduire les émissions de méthane liées aux effluents

- traitement de la **méthanisation**
- combiner la méthanisation avec les **évacuations fréquentes**

10 à 15 %

20 à 25 %

Énergies

<2 %

- réduire les **consommations** d'énergies
- produire / valoriser des **énergies renouvelables**

Engagement n°11

Innover constamment pour transformer les déchets en ressources

Politiques et actions Réduire les déchets plastiques des emballages de nos produits finis dès la conception

Le premier levier identifié est de limiter la quantité de plastique contenu dans nos emballages. Cette matière permet de garantir une bonne conservation de nos produits,

mais son utilisation est de plus en plus controversée du fait de son origine pétrolière et de ses problématiques de fin de vie.

Une alternative au 100 % plastique a donc été développée pour plusieurs gammes de produits. Le résultat est une réduction de la quantité de plastique allant jusqu'à -70 % grâce à un emballage majoritairement en papier. Cette solution

d'emballage peut ainsi intégrer une filière de tri et de recyclage aujourd'hui pérenne en France.

-100 tonnes
de plastique

En 2022, par le biais de cette substitution, nous avons pu éviter la mise sur le marché de 100 tonnes de plastique, notamment avec les gammes jambon Madrange, la charcuterie sèche Montagne Noire ou encore le jambon Brocéliande



Les gammes de saucisseries et de viandes ne sont pas en reste. Car même si ces produits sont conditionnés dans des barquettes recyclables depuis 2016 (mono PP), nous avons pu **réduire** la quantité de plastique utilisée en optimisant leurs épaisseurs. En 2022, et sur un seul format de barquette, la réduction de l'épaisseur de 100µ nous a permis d'alléger au total l'utilisation de 7 tonnes de plastique.

Quand la substitution ou la réduction n'est pas possible, nous travaillons sur la **recyclabilité** de nos emballages en plastique. En prenant en compte les technologies dont disposent les filières en place, ne peuvent être éligibles au recyclage que certains emballages composés d'une seule résine plastique. Le développement de solutions mono-matériaux nous a ainsi permis de proposer deux gammes de produits dans un emballage 100 % recyclable.



En parallèle, nous menons des actions de suppression des éléments perturbateurs des filières de recyclage. Pour la salaison, cela se traduit par le remplacement des emballages PVC par une solution PET. Pour la viande, cela se traduit par la suppression du pigment noir de carbone qui rendait les barquettes indétectables en centre de tri.

Dans un objectif de circularité, et afin de franchir une étape supplémentaire, Cooperl s'inscrit déjà dans une démarche proactive sur les sujets du réemploi et de la réutilisation.

95 %
de nos barquettes
ont été converties
de PVC⁽¹⁾ à PET⁽²⁾



(1) PVC : Polychlorure de vinyle. (2) PET : Polytéréphthalate d'éthylène.

Politiques et actions
**Produire de l'énergie
verte à partir des
déchets d'élevages,
le biogaz breton**

**Le 13 juin 2019, Cooperl a
inauguré à Lamballe le plus
grand méthaniseur sans
épandage d'Europe.**



Baptisé Émeraude bio-énergie (EBE), le méthaniseur de la coopérative emploie les déchets organiques issus des élevages porcins pour les valoriser en production de biogaz naturel et d'engrais naturels.

**Un projet rendu
possible grâce à
notre organisation
en filière**

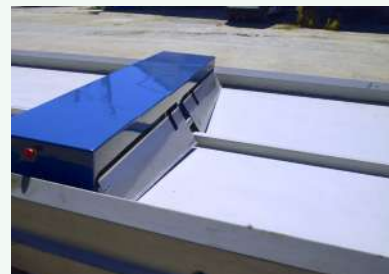
Ce projet est un exemple parfait de la complémentarité des différentes branches d'activité de la Cooperl, en l'occurrence entre la branche Équipements et la branche Environnement.



**Technologie Cooperl
innovante, des racloirs
automatiques sont installés
sous les bâtiments d'élevages.
Ce système permet de
séparer les matières solides
et liquides et d'éviter la
production de lisier.**



**Les matières solides
transférées à Lamballe pour
être valorisées par notre
unité de méthanisation en
biogaz, engrais naturel et eau
recyclée.**



**100 %
zéro
épandage**

La particularité d'Emeraude bio-énergie, unique en Europe, est d'être un méthaniseur garanti sans aucun épandage, car les effluents d'élevage, qui génèrent le gaz naturel, sont ensuite réutilisés au sein de la branche Cooperl Environnement pour être valorisés en création d'énergie lors de leur séchage, puis en engrais naturels destinés au maraîchage et à la vigne.

**Zéro déchet : tout
est transformé et
valorisé**

Le système TRAC dans les élevages a permis une meilleure gestion et valorisation des effluents provenant des déchets organiques d'une centaine d'élevages de porcs.

En plus du gaz naturel produit par le méthaniseur, cette unité industrielle permet également de récupérer et valoriser des engrais solides et des engrais liquides, sans compter la réutilisation d'eau propre et pure récupérée sur l'évaporateur.

**2ème prix de l'Ivan Tolpe Award* 2022
grâce à notre solution ValuTRAC**

* Ce prix est décerné par une association flamande pour valoriser les technologies innovantes qui contribuent à une gestion des effluents plus durable et plus rentable.



Méthaniseur Émeraude bio-énergie à Lamballe (22)

Émeraude bio-énergie en quelques chiffres



**88 800
tonnes**

de matières organiques
valorisées en 2022.



**7 800
logements**

de 100 m² comprenant
chauffage et sanitaire sont
alimentés, soit 47 GWh/an.



**26 183
tonnes**

de CO₂ évitées
en moyenne en 2022.

Un projet unique : le biocarburant de Cooperl

Dans le cadre de sa feuille de route de décarbonation et d'autonomie énergétique, le projet de biocarburant Cooperl vise à valoriser les coproduits gras issus des usines Cooperl ou de partenaires locaux. Les équipes de la branche Environnement travaillent à la mise en place d'un processus de transformation des déchets gras en biocarburant, dans l'optique de trouver une alternative crédible et opérationnelle aux énergies fossiles pour les besoins de mobilité de la filière.

Le procédé développé en interne consiste à concentrer des déchets gras puis, grâce à un procédé de type estérification, à les transformer en Esters Méthyliques d'Acides Gras (EMAG), composants du biodiesel. Ce projet, actuellement en phase pilote, se concrétisera par une usine dont la mise en fonctionnement est prévue en 2025.

3 voitures et 1 camion

À ce jour, trois voitures et un camion du parc Cooperl roulent avec notre biocarburant avancé. Ils sont alimentés par un pilote pré-industriel mis en service en novembre 2022 qui a une capacité de production de 200 litres par jour.

Depuis le développement initial de ce projet, 30 000 kilomètres ont été parcourus par ces véhicules en test, avec des résultats très positifs.

L'étape suivante sera d'utiliser notre biocarburant pour 100 % de la flotte de camions Cooperl.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que le B100 avancé ?

Le biocarburant avancé utilise d'autres ressources que les biomasses en concurrence avec les usages alimentaires.

Il est constitué à 100 % de biocarburant, donc sans gazole ni autre énergie fossile.

Il est utilisable toute l'année et sans modification des moteurs.

À plus long terme, au-delà de la flotte de poids lourds Cooperl, l'objectif est de proposer ce biocarburant aux adhérents pour qu'ils puissent alimenter les engins agricoles nécessaires aux productions végétales.



Politiques et actions Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour lutter contre les déchets et le gaspillage alimentaire, notre branche des métiers de la viande travaille sur la prévision des ventes et la gestion des stocks avec la mise en place d'un service dédié et un investissement dans un progiciel adapté.

Pour valoriser les invendus à l'approche des "DLC" (Date Limite de Consommation), nous privilégions :

- la vente à nos clients

via des promotions spécifiques,

- la vente dans les nouveaux magasins Calidel Anti-Gaspi. Ce concept de déstockage repose sur la limitation du gaspillage alimentaire, en proposant à tarifs réduits des produits à dates courtes de consommation, des surplus de production et également des produits dont les caractéristiques sortent des standards (les entames, les fausses coupes en charcuteries par exemple ...). 3 magasins de ce type ont été ouverts en 2022 : Saint-

Berthevin (53), Quévert (22), Caen Guérinière (14). Forts de cette expérience, la marque enseigne Prix'Miam est créée et sera choisie pour les futurs projets de magasins Anti-Gaspi,

- les commandes en ligne de paniers alimentaires anti-gaspi sur l'application **J'yGo**,



- et en dernier recours, la valorisation de produits alimentaires invendus en protéines et graisses pour l'alimentation animale via notre branche Environnement.



Magasin Calidel Anti-Gaspi à Brest (29)



Les territoires



Être un acteur de proximité engagé pour la vitalité de nos territoires

Depuis plus de 55 ans, le maillage territorial des activités de Cooperl, de l'élevage jusqu'à la transformation, joue un rôle primordial dans le développement des espaces ruraux.



Engagement n°12

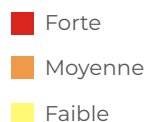
Contribuer activement au dynamisme de nos régions



« Créer une coopérative, autonome et humaniste qui, par son rayonnement, permette à un maximum d'hommes et de femmes de vivre du fruit de leur travail au pays »

*Emmanuel Commault,
directeur général.
Citation inspirée de celle de
Sébastien Coupé, président
fondateur de Cooperl.*

Densité des élevages des adhérents
Cooperl à travers la France



Politiques et actions Donner du travail au coeur de nos campagnes

Face au phénomène de métropolisation, contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN. La coopérative développe ainsi ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales au plus près des lieux de travail et de vie de ses **7 700 salariés et ses 3 000 adhérents**.

Notre rôle est particulièrement sensible pour l'emploi dans les bassins de vie hors métropoles, dans les zones rurales, mais aussi indirectement dans la défense du fabriqué en France.

81 % d'emplois en zones rurales

81 % des effectifs salariés de la Cooperl sont basés en dehors des grands pôles urbains.

Ceci correspond à 5 950 emplois (sur 7 400 en France) basés dans des communes n'appartenant pas à un grand pôle urbain⁽¹⁾ en France. Fidèle à son leitmotiv, notre coopérative continue de permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre "au pays", du fruit de leur travail.

Les activités agricoles de notre coopérative génèrent plus de **5 600 emplois directs à la ferme**, avec en moyenne deux personnes⁽²⁾ qui travaillent dans chacune des exploitations adhérentes de Cooperl. Nos adhérents sont des agriculteurs, et sont donc des acteurs importants de l'écosystème local et de l'aménagement du territoire.

Avec l'ensemble de nos **7 700 salariés**, et des **7 738 intérimaires⁽³⁾**, ce sont donc plus de **20 000 personnes** qui ont travaillé directement pour les activités de la Cooperl en 2022.

N°1 des employeurs en Côtes d'Armor

Cooperl est le plus important employeur privé du département des **Côtes d'Armor**, en Bretagne : plus de **3 400 emplois**, soit **47 %** des effectifs de notre coopérative.

Rien qu'à **Lamballe**, notre berceau historique, nous employons **2 900 salariés** (soit 39 % de l'ensemble de nos effectifs).



À l'échelle de la **Bretagne**, Cooperl figure parmi les 15 premiers employeurs privés de la région, tous secteurs d'activités confondus, avec **4 800 salariés** (plus de **65 %** de nos effectifs).

En matière de promotions d'activités physiques, Cooperl soutient régulièrement des clubs et des événements sportifs. L'association sportive de Cooperl fédère un groupe de coureurs à pied portant les couleurs de la coopérative sur les circuits de marathons. Autre exemple, Montagne Noire est partenaire du club de Rugby d'Albi (Sporting Club Albigeois).

1) Définition INSEE : le grand pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. (2) 2,4 UTH en 2021 (source : Service Expertise économique Cooperl). (3) Intérimaires : contrats y compris saisonniers pouvant être d'une durée de un jour comme de plusieurs mois.

Politiques et actions
Développer des circuits plus courts

16 magasins à la ferme

L'idée fondatrice de Coop Chez Vous est de créer un lien de proximité sur nos territoires entre les agriculteurs et les consommateurs. Les éleveurs qui s'engagent dans cette activité bénéficient d'un complément de revenus. Notre coopérative assure un accompagnement et un suivi au quotidien : formation produits, vente, support technique, ainsi que des campagnes de communication régulières.

Politiques et actions
Engagés pour les autres au service de la vie citoyenne et locale

Visites, portes ouvertes et autres événements

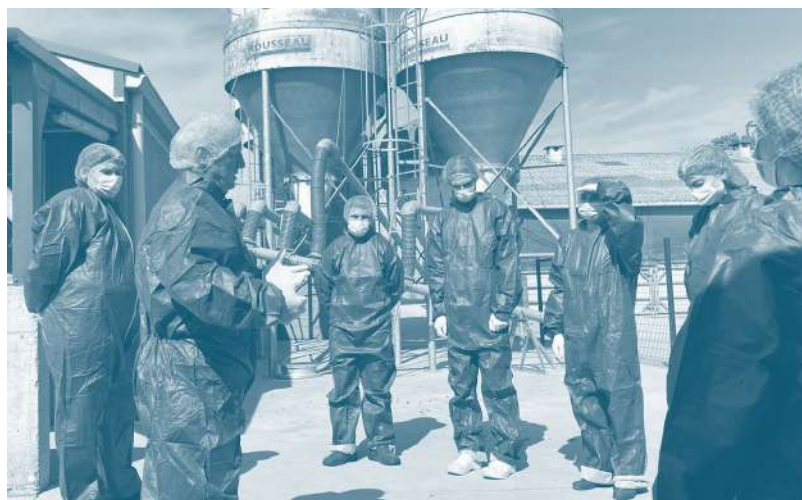
En 2022, dans un contexte post-Covid, bon nombre de visites, portes-ouvertes et autres événements ont pu se dérouler dans les exploitations agricoles, sur des sites industriels ou directement au cœur d'événements festifs (Vieilles Charrues, fêtes agricoles, ...).

Ces rencontres sont la meilleure manière de faire découvrir aux citoyens et aux consommateurs la réalité de la production porcine et les activités associées dans toute la filière.

**1 600
visiteurs
en 2022**

Notre coopérative a toujours eu pour philosophie d'expliquer ses métiers et d'ouvrir ses portes. Nous avons accueilli des groupes scolaires et étudiants, des élus locaux et nationaux, des délégations étrangères, des agriculteurs, des clients, des fournisseurs ; sans oublier nos nouveaux salariés.

En 2022, ce sont 1 600 personnes qui ont pu visiter un des sites du groupe Cooperl, soit 4 fois plus de visiteurs que l'année précédente.



Visite d'une exploitation par les consommateurs de notre partenaire Carrefour à l'occasion des 30 ans de sa filière qualité



La Bulle Cooperl

Environnement a vu ses premiers visiteurs fouler son sol en juin 2022. Pas moins de **500 personnes** ont pu découvrir cet outil novateur, vitrine non seulement de Cooperl Environnement mais également de tout le groupe Cooperl de par sa transversalité et le modèle d'écologie circulaire qui lui est propre.

La présentation de **La Bulle** attire un public très varié : des salariés, des adhérents et des clients Cooperl, des entreprises privées, des organismes publics et des écoles. Elle a pour vocation de faire connaître les métiers de Cooperl Environnement et son fonctionnement de manière immersive.

Des actions pour le transport et l'hébergement

Afin de faciliter les trajets, **un bus au départ de Saint-Brieuc** a été mis en place.

Au départ du quartier Balzac, le car fait un arrêt dans le quartier Croix Saint-Lambert jusqu'à Lamballe. Par ailleurs, une ligne du même type a été développée entre Rennes (quartiers du Blosne et Villejean) et notre site de Montfort-sur-Meu. Ce service a été mis en place pour permettre aux salariés de réduire les difficultés de mobilités et de transport.



Saint-Brieuc



Lamballe
Cooperl



En 2022, Cooperl, le lycée Henri-Avril de Lamballe et la région Bretagne ont reçu **le trophée "Action publique"** pour avoir ouvert les portes de l'internat du lycée aux saisonniers de la Cooperl à Lamballe !

Ainsi, ce sont **80 saisonniers** qui ont pu profiter d'un hébergement à proximité de la coopérative. Par cette action, les acteurs locaux s'engagent pour faire face aux problèmes d'hébergement des travailleurs. Forte de son succès, l'opération est renouvelée pour la saison 2023.



ANNEXE : Tableau récapitulatif des indicateurs chiffrés

Indicateur	Périmètre	2021	2022
1 • Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice			
Soutien financier aux adhérents (avances de trésorerie, prêts)	Groupe	32 300 000 €	22 186 353 €
Indicateur clé de performance : Plus-values qualité payées aux adhérents	Groupe	23 987 652 €	24 226 532 €
Marge brute par truie en euros	Groupe	Non disponible	1 362 €
Indicateur clé de performance : Indice de consommation : quantité d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande		Non disponible	2,62
Coût alimentaire par Kg de vif produit, en centimes d'euros		Non disponible	98,5 cts
Frais vétérinaires entre éleveur Cooperl et hors-Cooperl par Kg de vif produit, en centimes d'euros		Non disponible	4,7 cts
2 • Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable			
Nombre d'adhérents formés	Groupe	150	351
Nombre de processus "Compagnons Cooperl" accomplis	Groupe	40	67
Indicateur clé de performance : Part d'adhérents Cooperl ayant une ancienneté > 5 ans	Groupe	81,56 %	77,81 %
3 • Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences			
Effectifs en France	France	7 463	7353
Effectifs en apprentissage et contrat de professionnalisation	Groupe	146	131
Indicateur clé de performance : Index d'égalité homme-femme	Groupe	87 / 100	87/100
Nombre de salariés formés en formation professionnelle continue	Groupe	3 884	3707
Indicateur clé de performance : Part de la masse salariale consacrée à la formation	Groupe	3,09 %	2,56 %
Nombre de formations certifiantes	Groupe	709	729
4 • Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail			
Indicateur clé de performance : Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt	Groupe	54,24	50,19
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Groupe	495	433
Taux d'absentéisme	Groupe	9,20 %	9,60 %
Nombre de salariés formés à la sécurité-santé au travail	Groupe	2 476	2 638
5 • Toujours améliorer la qualité de vie au travail			
Nombre d'actions d'amélioration remontées par les opérateurs (en cumul)	Groupe	18 569	21336
Indicateur clé de performance : Taux de réalisation des actions d'amélioration remontées	Groupe	59,51 %	75,4 %
6 • Encourager le dialogue social et le partage de la valeur			
Montant de la masse salariale du groupe (rémunérations brutes)	Groupe	212 M. €	235 M. €
Résultats des négociations annuelles obligatoires (NAO)	Groupe	1 %	+ 1,2 % ou minima conventionnel si plus avantageux (détail p.47)
Nombre d'accords collectifs conclus dans l'année	Groupe	17	31
7 • Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable			
Nombre d'audits externes de sites industriels Viandes : audits clients, certifications systèmes, certifications filières	Branche des Viandes	92	101
Part d'adhérents Cooperl engagés en démarche filière	Groupe	94 %	95,4 %
Indicateur clé de performance : % d'adhérents Cooperl engagés en démarche Porc Sans Antibiotique	Groupe	44 %	47 %
Nombre d'audits internes Qualité réalisés chez les adhérents Cooperl par an	Groupe	1 903	1 799
8 • Développer des filières d'approvisionnement responsables			
Part des porcs charcutiers en vif achetés auprès des adhérents Cooperl sur l'ensemble des porcs en vif achetés	Hors Cies de Salaison	99,37 %	99,60 %
Indicateur clé de performance : Part porcs vifs charcutiers origine France (VPF) transformés par Cooperl	Hors Cies de Salaison	100 %	100 %
Indicateur clé de performance : Part approvisionnements de matières premières aliments origine France	Branche nutrition	73 %	79 %
Indicateur clé de performance : Part des approvisionnements de matières premières aliments non-OGM (>0,9%)	Branche nutrition	92 %	89 %
Part du soja non-OGM acheté à être certifié "Pro Terra" (lutte contre la déforestation en Amérique du Sud)	Groupe	100 %	100 %
Indicateur clé de performance : Nombre d'hectares convertis en cultures sans pesticide dans l'année	Branche Nutrition	772 hectares	730 hectares
9 • Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal			
Nombre d'évaluations internes "bien-être animal & développement durable" conduites en élevages Cooperl	Groupe	339	207
Indicateur clé de performance : Part d'éleveurs engagés "porc bien-être" (arrêt de la castration)	Groupe	82 %	85 %
Part des chauffeurs (Cooperl & prestataires) formés aux bonnes pratiques bien-être animal	Groupe	100 %	100%
Nombre d'abattoirs équipés de caméras de vidéosurveillance pour le suivi des animaux	Groupe	4/4	4/4
10 • Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles			
Tonnes de CO ₂ réduites par les projets de maîtrise des énergies sur les sites industriels Cooperl réalisés	Branche Environnement	13 829 tonnes cumulées	18 682 tonnes cumulées
Consommations d'eau (m ³ /an)	Sites des branches Viandes, Salaisons, Nutrition, Environnement	2 370 026	2 223 172
Consommations d'électricité (kWh/an)		308 258 109	310 913 637
Consommations de combustibles (kWhPCS /an)		449 768 024	275 562 985
Part du fret ferroviaire dans l'acheminement des approvisionnements de matières premières	Branche Nutrition	36 %	31 %
Part des chauffeurs poids lourds Cooperl formés à l'éco-conduite	Groupe	100 % formés	100 % formés
11 • Innover constamment pour valoriser nos déchets			
Total des déchets industriels collectés	Sites de Lamballe	1 463 tonnes	1 259 tonnes
Tonnes de plastique évitées sur le marché	Groupe	45 tonnes	100 tonnes
12 • Contribuer activement au dynamisme de nos régions			
Emplois à la ferme : Nombre d'emplois chez les 2 361 sites de production adhérents Cooperl	Groupe	5 666	5 534
Part des effectifs employés sur des sites basés dans des communes hors d'un grand pôle urbain en France	Groupe	82,56 % (6 152 emplois)	80,93 % (5 951 emplois)
Effectifs Cooperl en Côtes d'Armor / en Bretagne	Groupe	3493 / 4921	3 400 / 4 800
Nombre de nouveaux magasins à la ferme "Coop chez Vous" ouverts dans l'année	Groupe	2	1
Nombre de visiteurs accueillis dans nos sites industriels	Groupe	409	1 591



Direction de la publication : Secrétariat général Cooperl.

Crédits photos : Cooperl. **Conception :** Agence Inodia www.inodia.fr et service Communication Cooperl.

Impression : Ce rapport a été imprimé par l'Imprimerie Lamballaise sur un papier certifié PEFC.





Cooperl

7 rue de la Jeannaie Maroué - BP 60328
22403 LAMBALLE-ARMOR France

T. +33 2 96 30 70 00

www.cooperl.com